



BULLETIN MUNICIPAL



EDITO	3
ZOOM	4
DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE	8
ENSEMBLE CONSTRUISONS BRESSE VALLONS	10
ADMINISTRATION FINANCES	14
CAP VERS 2023	16
TRAVAUX	18
ENVIRONNEMENT	22
ENFANCE JEUNESSE	30
NUMÉRIQUE	34
CULTURE	36
VIE ASSOCIATIVE	39
SPORTS ET LOISIRS	40
ECONOMIE	42
INFOS PRATIQUES	46
ETAT CIVIL	47
CALENDRIER 2024	48
CONSCRITS	50

Directeur de publication : Virginie Grignola-Bernard, Maire.

Réalisation : Les membres de la commission communication

Conception et impression : **Apostrophe Communication Graphique** - Romenay

Photos : Municipalité - Département Ain S. Tournier (Etang de Bizadan) – Guillaume Buellet – Thierry Sochay
Philippe Camp – Michel Bellaton – Christelle Viverge – Freepik – Adobe Stock

Imprimé en 1200 exemplaires sur papier FSC®

UN AVENIR DÉSIRABLE

Comment se repérer aujourd'hui dans un monde en pleine mutation avec ce que ce monde génère d'incertitudes mais également de quête de sens ?

A l'échelle de Bresse Vallons, comment appréhender la gestion municipale au quotidien en se situant dans une dynamique de transition ? Comment définir une trajectoire à 10-15 ans nourrie de projets d'utilité collective ? Nul ne peut inventer l'avenir seul. Au seuil du futur les questions sont, certes, nombreuses mais, nous en sommes convaincus, vous, nous tous ensemble, détenons une partie des réponses.

C'est bien à cet enjeu que nous sommes désormais confrontés ; nous ne pouvons nous contenter de gérer seulement les services du quotidien et nous sommes persuadés que les réponses et les expérimentations doivent se construire collectivement. Oui, il nous faut agir ensemble pour le bien commun avec des principes clairs :

- agir pour rendre désirable l'avenir de nos enfants,
- agir pour favoriser l'épanouissement de tous sans exclusion,
- agir pour créer entre nous tous des relations de confiance et de respect,
- agir dans le droit fil de notre histoire, avec nos forces, pour relever les défis de notre territoire.

C'est bien dans cette intention que nous multiplions les espaces et les temps d'interactions, de démocratie participative à Bresse Vallons. En 2023, nous nous sommes dotés d'une boussole avec notre « Charte de la démocratie », document central de notre démarche citoyenne, plaçant résolument chacun : acteur de l'intérêt général.

J'en profite ici pour remercier tous ceux qui ont déjà pris part à cette aventure (par leur retour du questionnaire et/ou par leur présence au mois de la concertation). Et je vous invite à vous inscrire plus encore dans les ateliers de travail et réflexion qui vont se poursuivre.

Notre équipe municipale ne s'est pas présentée à vos suffrages pour imposer un programme ou une idéologie mais pour animer une dynamique collective et favoriser l'émergence de projets et d'initiatives de ses habitant(e)s à l'échelle d'un territoire en transition.

Bresse Vallons, doit être, et peut être avec vous, cet espace des possibles !

Alors, tous ensemble, avec tous les acteurs (associatifs, économiques...), concilions le désirable avec le possible pour l'avenir de notre « Comm'une ».

VIRGINIE GRIGNOLA-BERNARD

Maire de Bresse Vallons

RETROUVEZ LA VIDÉO DES
VOEUX 2024
SUR NOTRE SITE
ET SUR LA PAGE FACEBOOK



ZOOM

SUR L'ANNÉE 2023



VIVRE ENSEMBLE

En janvier, durant une semaine, les habitants de Bresse Vallons ont été interviewés lors de leur passage à l'Ecrin. Ils se sont retrouvés ensuite devant un film participatif qui témoignait de leur implication dans la marche du Tiers lieu.



LA MICRO-FOLIE GAGNE LA BRESSE

La dernière sortie pour Cécile Bigot-Dekeyser, préfète de l'Ain, s'est déroulée le 25 mars après-midi pour l'inauguration de la Micro-Folie (musée numérique) installée à l'Écrin d'Étrez. C'est la sixième micro-folie dans l'Ain.

La Cie Bilbobasso a jeté toute son énergie dans le feu inaugural de la Micro-folie. Une soirée pour le moins flamboyante.



UNE MINISTRE À L'ECRIN

Le 20 avril, Virginie Grignola Bernard, maire de Bresse Vallons a reçu Mme Isabelle Rome, ministre déléguée à l'égalité femmes hommes, à la diversité et à l'égalité des chances, ainsi que Mme Chantal Mauchet, nouvelle Préfète de l'Ain. Rencontre sur le thème des violences faites aux femmes.



PETITS DEJ. DE L'ÉCO

Fin avril, lancement d'une initiative de la commune pour rencontrer les acteurs économiques, échanger sur leur réalité professionnelle, favoriser les échanges entre les entrepreneurs et la collectivité et découvrir les projets de la municipalité.





FÊTE DE LA MUSIQUE

A Cras cette année, la deuxième édition de la Fête de la musique, le 16 juin, fut un plein succès : belles découvertes musicales et beaux moments de convivialité. En 2024 on recommence mais à Etrez.



LE FAB LAB ENTRE EN SCÈNE

Le fab-lab, lieu collaboratif et d'échange, ouvre officiellement ses portes avec ses machines performantes mises à la portée de tous : gravure laser, imprimante 3D, machine à coudre, plotter de découpe. Un conseiller numérique vous accueille.



TROC DE PLANTS

Et pendant ce temps, on fabrique des nichoirs à l'outilthèque et on sème des graines anciennes par le biais de la Grainothèque. Premier troc de plants de l'année en mai. Une nouvelle façon de cultiver son jardin.

BIZADAN AMÉNAGÉ

Inauguration fin juin des aménagements de l'étang de Bizadan qui permettront de mieux comprendre encore son écosystème sensible et sa vocation pédagogique en direction du grand public.



ZOOM



UN ÉTÉ SOUS CHAPITEAU

Grand crû cette année d'un programme qui s'est déployé sur trois semaines d'activités et animations diverses.

Avec pour point d'orgue des ateliers - en direction du grand public - pour s'initier aux arts du cirque.

LE TEMPS DE LA « DÉBITUMISATION »

Signature le 12 juillet du marché de débitumisation des cours d'écoles de la commune à l'initiative du conseil municipal après 7 mois de travail collectif avec les parents d'élèves, les enseignants, les agents et les élus.



TRACTOPELLES EN ACTION

Les tractopelles entrent rapidement en action.

Tout le béton doit disparaître des cours d'écoles. La débitumisation (ou désimperméabilisation) entre dans sa phase active.



SURPRISES ET GOURMANDISES

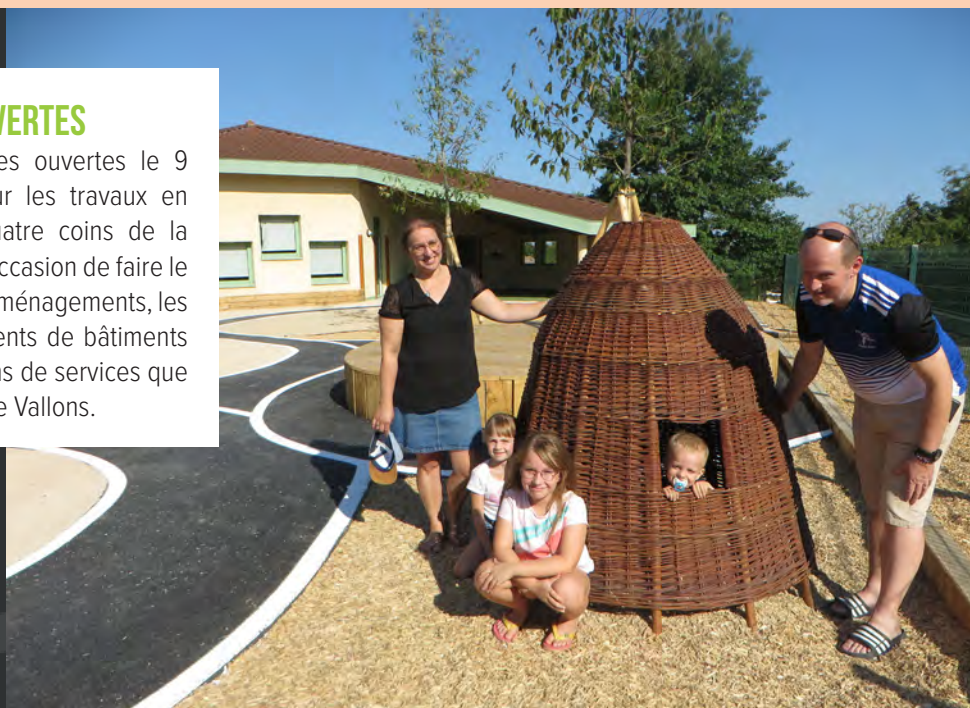
Le Parcours surprise et gourmand a rempli ses objectifs. En permettant aux saveurs d'être appréciées, mais surtout aux informations de la vie associative de circuler au moment stratégique de la rentrée des uns et des autres.

ZOOM

SUR 1' ANNÉE 2023

PORTES OUVERTES

Journée Portes ouvertes le 9 septembre sur les travaux en cours aux quatre coins de la commune. L'occasion de faire le point sur les aménagements, les réaménagements de bâtiments et les créations de services que connaît Bresse Vallons.



PREMIÈRE MONDIALE

Face à l'urgence climatique, l'hydrogène est prometteur. Inauguration le 16 septembre du premier stockage souterrain d'hydrogène renouvelable en cavité saline de l'Union Européenne, sur le site de Storengy dans le cadre du projet HyPSTER.



LANCEMENT DE LA CONCERTATION

C'est parti pour la concertation avec les habitants de Bresse Vallons avec un questionnaire envoyé à toutes les familles en novembre, mais aussi avec une première étape de rencontres, plus particulièrement axées sur les questions de circulation et de mobilités.



NOUVEAU RESTAURANT SCOLAIRE

Délocalisation temporaire du restaurant scolaire à l'Escale à Cras. La commune doit désormais réfléchir - et propose aux habitants de s'associer à cette réflexion - à la mise en place d'un tout nouveau restaurant scolaire.

CHARTRE DE LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE LOCALE

L'IMPLICATION CITOYENNE AU COEUR DES ACTIONS DE BRESSE VALLONS

La charte de démocratie locale a pour objectif de placer au cœur des réflexions et des actions de Bresse Vallons l'implication citoyenne. En généralisant des instances de participation, la charte est le garant pour tous les habitantes et habitants de Bresse Vallons de la reconnaissance de leur expertise d'usage.

POURQUOI UNE CHARTE DE LA DÉMOCRATIE LOCALE ?

- Pour construire une relation de confiance entre les citoyens et les élus ;
- Pour promouvoir une culture de l'écoute et du débat dans des conditions sereines ;
- Pour encourager l'engagement concret et le suivi responsable des citoyens à l'action municipale ;
- Pour assurer la pertinence des projets au regard des besoins des citoyens ;
- Pour affirmer l'existence de l'intelligence collective afin de résoudre ensemble des problèmes de plus en plus complexes.

LES PRINCIPES FONDATEURS DE LA CHARTE

- **L'ÉTHIQUE** : les instances de participation citoyenne sont le reflet des valeurs de la République : Liberté, Égalité, Fraternité et le principe de Laïcité. Elles garantissent à toutes et tous le respect de chacun ;
- **LA TRANSPARENCE** : les élus de Bresse Vallons, par une communication accessible à toutes et tous affichée à Cras-sur-Reyssouze et Etrez, s'engagent à présenter les objectifs de chaque démarche, le niveau de participation proposé, le calendrier, les processus de décision au sein des instances de participations ;

ENGAGEMENT : LES 5 NIVEAUX DE PARTICIPATION CITOYENNE

EN SIGNANT LA CHARTE DE LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE LOCALE, LA COMMUNE DE BRESSE VALLONS S'ENGAGE À DÉVELOPPER UN NOUVEAU MODÈLE DÉMOCRATIQUE AFIN DE FAVORISER L'IMPLICATION DES TOUTES ET TOUS ! Désormais, pour chaque action menée par le conseil municipal, un niveau de participation citoyenne est attribué afin de signaler à toutes et tous les ambitions démocratiques de l'action.



➤ NIVEAU 1 : L'INFORMATION

LES HABITANTS ET ACTEURS LOCAUX SONT INFORMÉS SUR LES PROJETS EN COURS, PASSÉS ET À VENIR GRÂCE À UNE COMMUNICATION ADAPTÉE.



➤ NIVEAU 2 : LA CONSULTATION

LES HABITANTS ET ACTEURS LOCAUX SONT SOLlicitÉS POUR DONNER LEUR AVIS ET ENRICHIR LES PROPOSITIONS FAITES EN TANT QU'USAGER.



➤ NIVEAU 3 : LA CONCERTATION

LES HABITANTS ET ACTEURS LOCAUX SONT IMPLIQUÉS DANS UNE RÉFLEXION COLLECTIVE DONT LE CADRE EST DONNÉ PAR LA COMMUNE.



➤ NIVEAU 4 : LA CO-CONSTRUCTION

LES HABITANTS ET ACTEURS LOCAUX SONT IMPLIQUÉS DANS UNE DÉMARCHE COLLABORATIVE ENTRE LES DIFFÉRENTES PARTIES PRENANTES OÙ CHACUN GAGNE GÉNÉRALEMENT EN COMPÉTENCES ET CONNAISSANCES.



➤ NIVEAU 5 : LA DÉLÉGATION DE POUVOIR

LES HABITANTS ET ACTEURS LOCAUX ONT LES RESPONSABILITÉS ET DÉCIDENT DES MODALITÉS DU PROJET.

- **L'ÉGALITÉ** : Chaque habitant, quels que soient son lieu d'habitation, son âge, sa situation sociale, sa profession, son origine, son handicap, ou encore le temps dont elle ou il dispose, doit pouvoir trouver une forme d'implication correspondant à sa volonté, au sein de lieux accessibles autant à Cras-sur-Reyssouze qu'à Etrez ;
- **LE RESPECT** : La prise de parole et l'implication de chacune et chacun doit être libre. Les confrontations de points de vue, la prise en considération des opinions de toutes et tous servent à l'intérêt général. Les élus de Bresse Vallons assurent la bienveillance et le respect de la parole dans chaque instance de participation ;
- **L'AMÉLIORATION CONTINUE** : au vu de l'évolution de la commune de Bresse Vallons, la charte de démocratie locale est un outil qui a vocation à s'ajuster si le besoin s'en fait ressentir

NOVEMBRE, UN MOIS DÉDIÉ À LA CONCERTATION AVEC LES HABITANTS

Le précédent bulletin municipal s'était déjà fait l'écho de la volonté de la municipalité : avec les habitants et acteurs du territoire, définir et élaborer un véritable plan de développement de la collectivité pour les quinze prochaines années.

Un plan basé sur quatre actions de réflexion : la mobilité, les usages de demain, les nouveaux modes d'habiter et la dimension écologique.

Novembre 2023 a permis de concerter la population sur deux des actions de réflexion envisagées : la mobilité et les usages de demain (cœur de villages).

Un questionnaire a été diffusé durant les quinze premiers jours de novembre pour connaître votre avis, vos idées sur ces deux points.



Samedi 2 novembre 2023, deux rendez-vous ont été proposés pour expliquer le questionnaire et accompagner ceux qui le souhaitent : petit déjeuner à l'Ecrin puis, un peu plus tard dans la matinée, apéritif en mairie déléguée de Cras sur Reyssoze.



UN "VILLAGE DYNAMIQUE" POUR LES HABITANTS

Un "village dynamique" pour les habitants. Une première réunion, sous forme d'ateliers, s'est déroulée le 13 novembre pour réfléchir ensemble à ces projets "mobilité" et "cœur de village", qui changeront d'ici quelques années, les usages et les déplacements dans notre commune.

Une autre réunion a été programmée le 29 novembre qui a permis de commencer à prendre connaissance des réponses au questionnaire. 250 personnes ont répondu, soit un peu plus de 10% de la population qui rassemble 1077 familles. Au travers des premiers chiffres récoltés, il apparaît que les habitants de Bresse Vallons aiment leur village qu'ils décrivent comme rural, calme, tranquille.

Ils le considèrent à 87,6% comme un village dynamique doté de nombreuses associations. Ils apprécient aussi sa position géographique, à la fois proche des villes et de la nature avec des forêts à proximité. Au rang des doléances, les habitants souhaitent plus de services comme les

commerces et la médecine. Ils plaident pour l'arrêt de l'urbanisation afin que la commune reste à taille humaine. Ils plaident également pour plus de modes de déplacements doux sur leur territoire et pour une offre de transports plus développée pour se rendre à Bourg en Bresse. Certains aimeraient un centre de loisirs, un gymnase...

L'équipe municipale, qui a déjà quelques idées de travail, a ainsi pu les confronter avec les demandes des habitants. La municipalité va désormais pouvoir avancer. Au préalable, les bureaux d'études qui l'ont accompagnés dans ce projet ont pu élaborer pour fin décembre des propositions de programmation à partir des questionnaires, des échanges et des différents regards récoltés durant les réunions.

A l'heure où nous clôturons ce bulletin municipal, nous n'en avons pas encore pris connaissance.

Au final, novembre a été le point de départ d'une concertation que nous ne manquerons pas de poursuivre pour aboutir à un véritable plan programmatique pour les 10 ans à venir, résultat d'une vision partagée de l'avenir de nos cœurs de village, de nos voiries et plans de circulation.





UN ECRIN PARTICIPATIF

Au chapitre de la démocratie participative, les activités de l'Ecrin, basées sur la participation des habitants et la mutualisation, sont engagées dans une dynamique qui a déjà posé les bases de huit collectifs (ludique, mutualisation, services administratifs, culture, numérique, santé et cycle de vie, solidarité, coworking) lesquels s'orientent petit à petit vers une programmation collégiale. Pour 2023, on retiendra particulièrement trois grandes directions des actions aujourd'hui bien en place des collectifs de l'Ecrin.

L'ECRIN SOLIDAIRE

Dans le domaine de la solidarité, les actions se sont poursuivies à travers différents collectifs.

Le « Gang des tricoteuses » couturières œuvre chaque lundi après midi. Il a confectionné cette année :

- Des serviettes en tissu pour les restaurants scolaires de la commune,
- Des layettes pour prématurés,
- Des serviettes hygiéniques en tissu pour femmes en situation de précarité,
- Des bonnets et écharpes pour la Croix Rouge.



Le collectif solidarité toujours sur la brèche

Ce collectif solidaire a également mis en place avec les bibliothèques, la collecte des boîtes cadeaux solidaires offertes aux bénéficiaires de la Croix Rouge, à Montrevel en Bresse.

Le collectif « Santé et cycle de la vie » a poursuivi ses interventions grâce :

- au Bus des Hirondelles qui accueille les femmes un mardi sur deux pour les accompagner dans différents domaines (insertion, parentalité, soutien administratif, écoute...),
- aux « Cafés deuil », qui connaissent un succès grandissant, un samedi par mois.

Dans le cadre de la quinzaine du deuil, une conférence « Le beau dans le funéraire » a aussi été organisée.

Parallèlement, l'Outilthèque et la Grainothèque offrent à chacun la possibilité de bricoler, tailler et jardiner solidaires, grâce au prêt de matériel ou lors des différents ateliers (nichoirs à oiseaux, taille des arbres ...). Le troc aux plantes est aussi un formidable moyen de partager, qu'il s'agisse de boutures, de graines ou de précieux conseils.

L'ECRIN LUDIQUE

L'Ecrin, c'est aussi un espace de rencontres ludiques et intergénérationnelles. Que ce soit lors des désormais célèbres soirées Blind test du mardi ou des vendredis dédiés aux soirées jeux, on joue entre amis, en famille ou avec des « inconnus » de tous les âges. Lors des soirées jeux du 2^e vendredi de chaque mois, il est possible de découvrir, d'emprunter, de faire partager des jeux, pour tous les âges également.

Une petite buvette est maintenant tenue par les associations de la commune. Une occasion de les découvrir dans un autre cadre.

Vernissage et spectacle pour un moment convivial



Grande soirée « lego » le 13 octobre

L'ECRIN CULTUREL

En 2023, 10 artistes ont exposé à l'Ecrin, avec le prélude d'un vernissage, chaque 1^{er} vendredi du mois. C'est alors l'occasion de rencontrer les artistes et d'échanger avec eux sur leur parcours, leur technique... Certains artistes ont aussi proposé des activités de découverte de leur art (atelier collage, atelier stylo billes...).

En ce même 1^{er} vendredi du mois, des spectacles sont proposés pour partager un temps convivial lors d'un concert, d'une pièce de théâtre, de temps de contes ou même de cirque.

Plusieurs sorties collectives ont ponctué l'année 2023 : des covoiturages sont organisés pour permettre à chacun de pousser la porte du théâtre, d'un chapiteau de cirque, d'une salle de conférence...

Chaque exposition est choisie lors d'un Café des arts délibératif, suite à un appel à candidatures. Cette initiative est reconduite pour 2024. Les artistes qui exposent sont invités à offrir une œuvre de leur choix, afin de constituer la collection de l'Artothèque qui devrait ouvrir ses portes au printemps.

Et puis, l'Ecrin accueille régulièrement des Ateliers d'écriture qui ont le pouvoir d'aider les participants à trouver leurs mots, voire à les mettre parfois sur leurs maux, mais surtout à élaborer son propos en toute confiance. Et constater qu'il n'est pas nécessaire d'être écrivain pour écrire.



ENSEMBLE CONSTRUISONS LE BRESSE VALLONS DE DEMAIN

L'équipe municipale réfléchit à l'avenir commun de son territoire et a entamé une série d'études et d'ateliers permettant à terme d'envisager collectivement le futur de la commune. Depuis novembre dernier et le « mois de la concertation », première étape de cette dynamique participative, les habitants sont invités à faire connaître leurs besoins pour imaginer Bresse Vallons demain.

Suite au mois de la concertation et aux ateliers avec la population, les conclusions des réflexions menées et les pistes qui s'en dégagent ont été communiquées en janvier par les cabinets consultés.

Un plan guide à 10-15 ans a été établi.

Les grandes lignes vous sont présentées dans les pages suivantes.

A l'automne 2024, participez à la DÉFINITION d'un QUARTIER FRUGAL ET PARTAGÉ !

A l'automne 2024, pendant toute une semaine, la municipalité proposera avec la manifestation « Graines de citoyens », un temps fort de participation citoyenne. D'abord avec cinq soirées pour nous aider à mieux comprendre les enjeux de demain. Les thèmes abordés (« S'inspirer de l'histoire », « Energie durable », « Alimentation locale et saine », « Favoriser le déploiement de la mobilité », «

Imaginer de nouvelles formes d'habitat demain ») mobiliseront acteurs de terrain, experts, associations, élus...

Une semaine pour apprendre mais aussi pour mieux définir ensemble les contours de Bresse Vallons demain. Définir quoi exactement ? Par exemple ce que pourrait être un futur quartier partagé. Un lieu qui serait fédérateur de convivialité, qui pourrait devenir lieu d'échanges de services entre voisins, favoriser les initiatives, la mobilité partagée, la "dimension alimentation" ...



Toutes les possibilités seront explorées, avec leurs modalités d'utilisation, garantissant un bon fonctionnement, une cohabitation harmonieuse entre tous et un vrai plus au cœur de la vie du quartier.

L'objectif final ?

Rendre concrète la construction d'un quartier partagé et frugal.

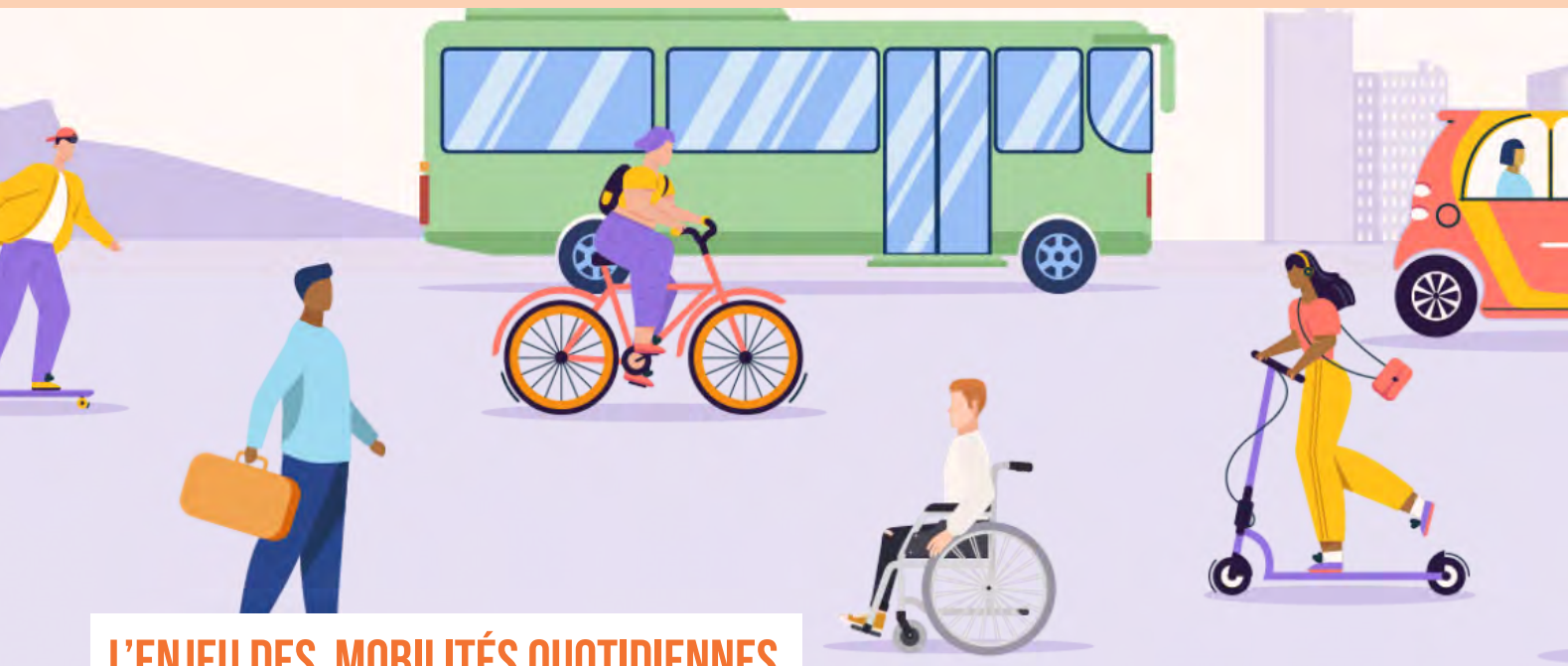
Comment ?

En participant à des ateliers

pour définir collectivement le cahier des charges de ce futur quartier. Ces rencontres se concluront en fin de semaine par un « Hackathon » (réunion autour d'un projet collaboratif) pour réfléchir à l'aménagement spatial du futur quartier avec des étudiants en architecture. Journée rythmée par des temps de travail collectifs et des temps d'expérimentation autour des thématiques développées dans la semaine. Sont conviés tous les curieux de tous âges et tous horizons, habitants du territoire.

FAIRE BATTRE NOS CŒURS DE VILLAGE

Plusieurs causes cumulées font que nos villages sont aujourd'hui dévitalisés. Les élus engagent la réflexion pour que nos cœurs de village battent plus fort. En partant du principe qu'il n'y a pas de solution unique mais plutôt une diversité d'actions qui entrent en synergie les unes avec les autres. Dans chacune des communes déléguées, la réflexion s'est d'abord attachée à un diagnostic de l'existant en pointant les enjeux où les problèmes à résoudre.



L'ENJEU DES MOBILITÉS QUOTIDIENNES

Comment améliorer la mobilité du quotidien dans les territoires ruraux où les habitants ont peu accès aux transports publics et où la voiture individuelle constitue le principal mode de déplacement ?

Un atelier de concertation avec la population s'est tenu le 13 novembre dernier sur les questions de circulation et mobilité (sécurité, vitesse, partage de la voirie entre les différents modes de déplacement...).

Trois pistes de réflexion émergent sur ce thème de la mobilité : le plan d'aménagement global de la mobilité à définir à l'échelle de la commune, un plan qui doit englober la recherche d'une solution pour les véhicules lourds et les engins agricoles, et les mobilités douces (cheminements dédiés, piétonniers et cyclables).

Un futur maillage (schéma cyclable de l'agglomération, du conseil départemental et de la commune) prévoit de relier les pistes cyclables déjà existantes comme La Traverse (voie verte) avec les communes déléguées de Cras et Etrez. Depuis La Traverse une connexion doit être aménagée jusqu'au cœur de Cras.

Cette portion se prolongerait ensuite par Chassagne pour rejoindre le bourg d'Etrez. Une deuxième portion permettrait de relier Marboz à la Plaine Tonique. Reste ensuite à connecter le cœur de village de Cras pour relier la portion Marboz-Montrevel.

La municipalité s'est engagée à implanter deux modules autonomes pour recharger les véhicules type trottinettes, vélos électriques dans cette future cartographie de la mobilité douce. Ces projets d'aménagements s'accompagnent d'un volet sécurisation des voiries. Notamment sécurisation et éclairage des abris bus.

Par ailleurs et pour mieux répondre encore à la transition écologique, Grand Bourg Agglomération, renforce son offre de transports à la rentrée 2024. Une nouvelle ligne de bus devrait permettre de relier le cœur de Cras à Bourg. Dans le même esprit, un parking de co-voiturage doit prochainement voir le jour à proximité immédiate des établissements Riche à Cras...



**MÉMOIRE DE CRAS CONSULTÉE
LORS DE GRAINES DE CITOYENS**

Une partie des membres du groupe « Transports »

Les « Passeurs de mémoire » de l'association Mémoire de Cras sont toujours sur la brèche. Faute d'avoir sous la main une machine à remonter le temps, ils doivent plonger patiemment et régulièrement dans toutes les archives disponibles, photos, documents divers, personnes témoins, pour réveiller les mémoires, recueillir les souvenirs et transmettre les histoires des vies passées.

C'est ainsi que dans le cadre de la semaine "Graines de citoyens", les connaissances de l'association seront sollicitées pour faire le lien avec l'habitat d'hier, d'aujourd'hui et de demain. Il est en effet souvent utile de consulter le passé pour éviter de reproduire les mêmes erreurs dans le futur...

Concernant la vie de l'association, deux gros projets sont toujours sur les rails et s'alimentent petit à petit au fil des découvertes : l'un sur les transports et notamment sur les premiers propriétaires de véhicules à Cras. Le deuxième ouvrage, sous la houlette de François Dauvergne, est un projet ambitieux sur le thème de l'eau d'hier à aujourd'hui. Et même de demain si on considère le sujet sous l'angle des conflits qu'il générerait entre les propriétaires d'autrefois et les conflits de diverses natures qui se profilent à l'avenir.

EVOLUTION FINANCIÈRE

Budget : 2023 /2024 un budget de transition, avant la réalisation dès 2025 des grands projets actuellement à l'étude.

Malgré un contexte économique toujours difficile, nous avons réussi cette année à continuer à dégager suffisamment d'excédent aussi bien en fonctionnement et en investissement pour préserver notre capacité d'investissement dans les années à venir. Tout cela en réhabilitant les cours d'écoles de l'ensemble de nos groupes scolaires et de la garderie de Cras et en faisant évoluer notre patrimoine bâti sur Cras et Etrez vers de nouveau mode d'utilisation (espace économique / salle de réunion, petit commerce).

Néanmoins la maîtrise de notre budget de fonctionnement reste une préoccupation constante, malgré le doublement de nos charges à caractère général (notamment par la reprise de la compétence voirie en provenance de GBA, l'augmentation des fournitures et travaux pour l'entretien des bâtiments, de la voirie et la maîtrise de nos charges de personnel (pas d'augmentation sur 2023 suite à la réorganisation des services de 2022).

Financement des projets structurants suivants en 2023 :

- Désimperméabilisations et aménagements des 4 cours d'école et de la cour de l'accueil périscolaire de Cras.
- Rénovation de l'ancienne Mairie d'Etrez en espace polyvalent (Espace modulable ; Commerce / réunions...).
- Rénovation des locaux pour l'accueil d'un comptoir de campagne.
- Finalisation des aménagements routier (feux tricolores et abris bus) au carrefour de la D927 et de la RD 975 à Cras.

Des nouvelles réalisations et/ou lancement d'étude en 2024 :

- Sécurisation et aménagement des abris de bus des communes déléguées (éclairage autonome).
- Réaménagement du parcours santé à Etrez
- Lancement des réaménagements des cimetières (création des ossuaires à Cras et columbarium à Etrez).
- Lancement du projet de réaménagement et rénovation énergétique du Centre technique Municipal d'Etrez, plus création de locaux à vocation économique.
- Lancement des études en vue de la création d'un nouveau restaurant scolaire municipal sur Cras.
- Changement de l'éclairage public avec passage aux LED sur la commune déléguée de Cras.
- Lancement des études concernant les futurs aménagements de la Maison Paccoud et St Sulpice à Etrez (Vocation culturelle, sociale et économique).
- Lancement des programmes d'aménagement cœur de village Etrez et Cras (Voirie Adams, cheminement doux, ...).

Un parti prit pour cette année 2024, l'amélioration de nos services périscolaire sur l'année 2024 en prévision de la rentrée 2024/2025. Dans la continuité de la rénovation des cours d'écoles, nous souhaitons terminer la réorganisation de notre service Enfance/Jeunesse afin de permettre un accueil toujours plus qualitatif pour les enfants de Bresse Vallons.

ZOOM

PAS D'AUGMENTATION DES TARIFS RESTAURANT SCOLAIRE

ET TAUX TAXE FONCIERE INCHANGE

Même si le prestataire qui fournit les repas à nos restaurants scolaires annonce une hausse tarifaire de 11%, la commune à fait le choix de ne pas répercuter cette hausse sur les familles. Pour la 2^{ème} année consécutive, les tarifs du restaurant scolaire resteront inchangés.

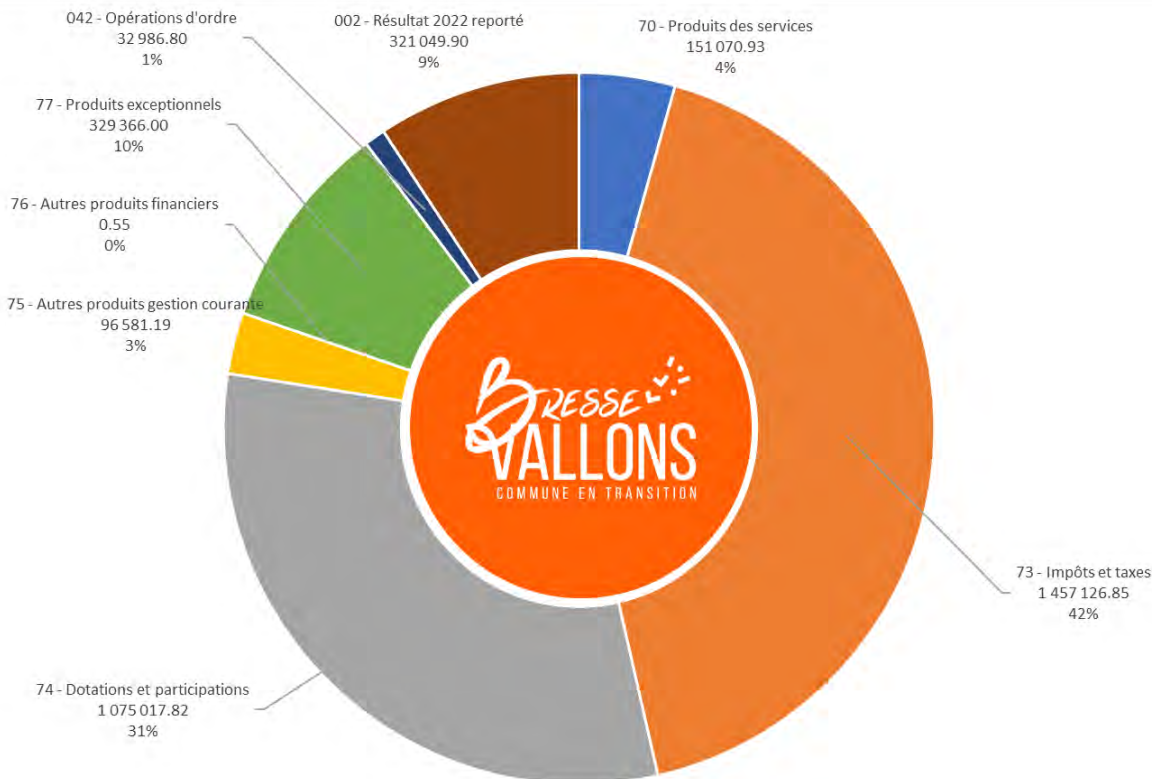
Le taux communal de la taxe foncière restera également inchangé pour 2024.



Le budget 2023, laisse apparaitre les résultats suivants :

2023	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL BUDGET
Budget Principal	3 789 452,67	3 038 029,90	6 827 482,57
BA locaux commerciaux	244 446,16	264 436,83	508 882,99
Total budget communal	4 033 898,83	3 302 466,73	7 336 365,56

BUDGET PRINCIPAL - RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2023 - TOTAL 3 463 200,04 €



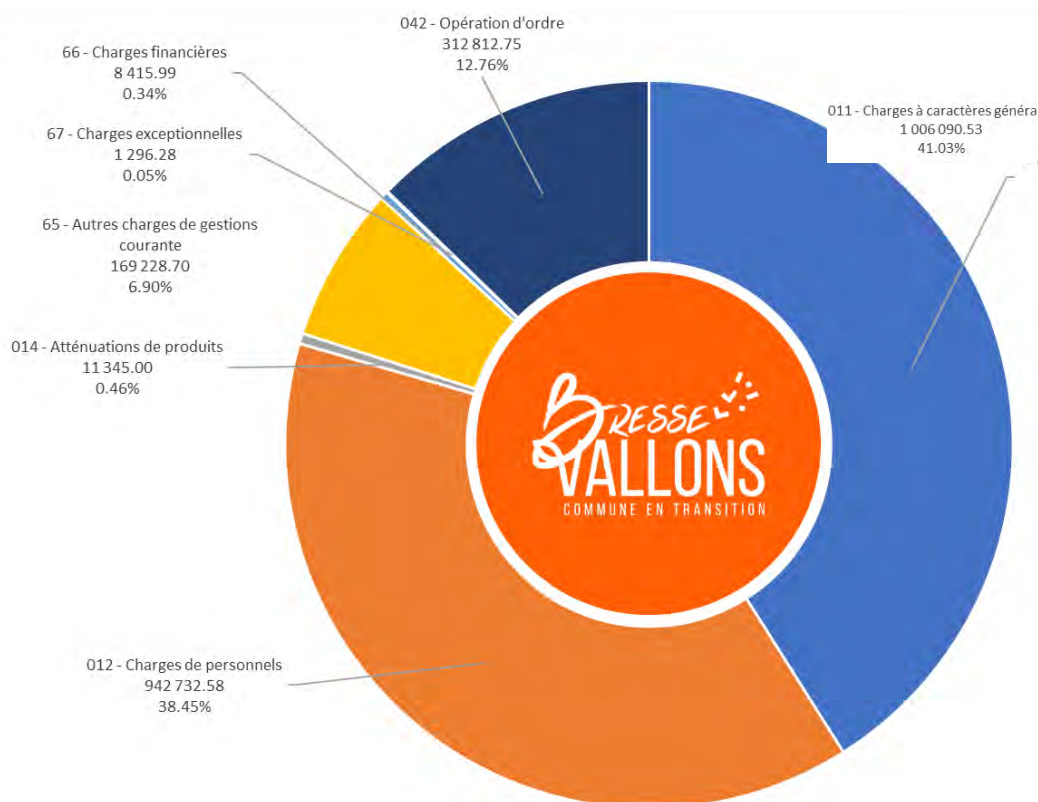
ZOOM



AIDE A LA RENOVATION ENERGETIQUE ET A LA TRANSITION ECOLOGIQUE POUR NOS COMMERCANTS

En 2024, la commune accompagnera ses commerçants dans la transition écologique et participera aux travaux de rénovation ou d'amélioration (led, réducteur d'eau...) à hauteur de 50 % du montant de la facture, dans une limite de 4000 euros.

BUDGET PRINCIPAL - DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2023 - TOTAL 2 451 921,83



BRESSE VALLONS : CAP VERS 2030 !

Quelle est notre ambition avec l'élaboration d'un Plan Guide à 10-15 ans ?

Il s'agit de réfléchir sur le devenir du village au travers de quatre thématiques que sont l'habitat, l'aménagement des centres-bourgs, la mobilité et le paysage, pour proposer un développement d'actions à mener sur les 10 prochaines années

Les concertations et ateliers de réflexions proposés aux habitants et entamés fin 2023 se poursuivront.



Pratiquement, nous vous proposons de réfléchir ensemble autour de « fiches actions », synthèses des recommandations issues des différents temps de travail collaboratifs.

POUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE COMMUNAL :



Fiche 1 - Affirmer Bresse Vallons comme identité unique : Avant de penser Bresse Vallons demain, il s'agit déjà d'affirmer son identité unique aujourd'hui en construisant sa richesse à partir des communes déléguées de Cras sur Reyssouze et d'Etrez.

Fiche 2 - Renforcer le caractère ludique des installations paysagères et créer un axe piéton et sécurisé entre les centres Bourg. L'aménagement du chemin des écoliers, véritable fil d'ariane entre nos 2 écoles serait un premier lien symbolique d'un Bresse Vallons uni. Etude en cours sur 2024



Fiche 3 - Assurer la sécurité des usagers (surtout des enfants) autour des arrêts de transports en commun - réaménagement et éclairage autonome des Abrisbus réalisation en 2024

Fiches 4 et 5 - Doter Bresse Vallons d'un plan de circulation adapté à nos usages, sécuritaire, durable - restaurer les chaussées et gérer les conflits d'usage sur nos voiries. La question de la mobilité durable dans le monde rural est un enjeu de taille qu'il s'agit de construire avec les différents partenaires territoriaux. Le Partage de la voirie, son utilisation doit être l'enjeu de ce futur plan. Pour autant, le changement de pratique de mobilité est à encourager davantage en développant le réseau de mobilité douce.

Fiche 6 - Repenser les cimetières comme des lieux de recueillement dans un espace agréable et renaturalisé (étude déjà initiée depuis début 2023 début des travaux en 2024.

Fiche 7 - Favoriser une approche paysagère respectueuse, repenser la présence d'espaces verts publiques dans le cœur de nos village (étude en cours 2024)

TERRITOIRE COMMUNAL NORD (ETREZ) :

Fiche 8 - Valoriser l'artisanat et l'entrepreneuriat, piste déjà en cours d'étude avec la création, dans le bâtiment des services techniques et Slis d'Etrez de locaux partagés pour les artisans, entrepreneurs. (Réalisation en cours sur 2024/2025)

Fiche 9 - Requalifier les équipements et aménagements urbains

- Affirmer une centralité culturelle et artistique autour d'un espace culturel et de création artistique en centre bourg à partir de l'acquisition de la maison St Sulpice (réalisation en cours sur 2024/2025)
- Restructurer le coeur d'Etrez pour améliorer la sécurité et la qualité des espaces publics autour de la RD28 (étude en cours 2024)
- Engager un rééquilibrage démographique avec la création de nouvelles poches d'habitat sur le coeur d'Etrez. La partie nord de Bresse Vallons possède également plusieurs dents creuses qui pourraient être investies pour créer de nouvelles poches d'habitats, adaptées aux besoins actuels du territoire, c'est-à-dire pour accueillir de nouvelles familles à la recherche d'un cadre de vie rural.

Quartier partagé objet de la semaine « Graines de citoyen » (hébergement pour une famille en situation d'urgence (maison Paccoud). Etude en cours 2024.

A L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE COMMUNAL SUD (CRAS-SUR-REYSSOUZE) :

Fiche 10 - Requalifier les équipements et aménagements urbains

- Affirmer une centralité sportive en développant à partir de l'Aire de Loisirs de Cras sur Reyssouze de nouvelles infrastructures à destination des associations locales et habitants de la commune (jeunes, familles, seniors...) (Étude en cours 2024)
- Développer l'offre de services et d'habitat pour la population senior
- Trouver un lieu capable de recevoir la cantine scolaire (en cours 2024)

Fiche 11 – Enjeu cœur de bourg

- Malgré la requalification de la place de la Mairie, les aménagements de l'ancien centre-bourg de Cras-sur-Reyssouze sont quasiment exclusivement tournés vers la voiture. Pourtant, sa morphologie urbaine concentrée est un véritable atout pour y développer un cadre de vie aux usages diversifiés, permettant ainsi le développement économique du centre-bourg mais aussi l'appropriation habitante et la facilitation de la rencontre. Pour autant, penser les nouveaux usages de l'espace public du bourg sud impose également de penser sa végétalisation et désimperméabilisation afin d'offrir un confort d'été aujourd'hui quasi inexistant.

Fiche 12- Vendre l'ancienne maison des associations

L'ancienne maison des associations représente aujourd'hui un foncier stratégique puisque localisé en centre-bourg. N'ayant aujourd'hui plus aucune fonction associative, la parcelle peut être libérée et trouver un autre statut. La vente permettrait aussi de pouvoir financer l'affirmation de la polarité sportive/associative sur le site de l'actuel aire de loisirs.



BRESSE VALLONS "VILLAGE D'AVENIR"

Ala mi-octobre, la commune de Bresse Vallons a fait acte de candidature au programme d'ingénierie d'État

« Villages d'Avenir » annoncé par la Première ministre en juin 2023, dans le cadre du Plan France Ruralités.

La maire Virginie Grignola Bernard, soulignait en fin de courrier de candidature : « Autour de la présentation de cette dynamique locale, nous souhaitons développer une série d'actions pour lesquelles l'offre actuelle d'ingénierie locale n'est pas suffisante. Notre candidature s'inscrit dans un parcours de transition, de changement, d'ouverture d'esprit et de développement d'un territoire rural, porteur d'initiative et d'espoir en l'avenir ».

Le 21 décembre, la commune a appris qu'elle faisait partie des 2458 communes labellisées « Villages d'avenir », bénéficiant à ce titre « d'un appui dans le cadre du programme, à partir de janvier 2024 pour une durée de 12 à 18 mois ».

UN NOUVEAU LOGO POUR NOTRE COMMUNE "EN TRANSITION"



Vous l'avez certainement remarqué dans les publications municipales parues depuis cet automne, sur notre site internet ou encore sur notre page Facebook, la commune s'est dotée d'un nouveau Logo qui incarne plus précisément aujourd'hui la volonté de la commune de se situer "en transition" dans la société en pleine mutation dans laquelle nous nous trouvons.



Par ailleurs, en parcourant ce nouveau bulletin vous découvrirez également, au fil des actions menées, des études et projets en cours, une déclinaison de ce nouveau Logo qui vous invite à imaginer avec nous notre commune de demain.

LE VÉGÉTAL S'INVITE DANS LE PAYSAGE DU CIMETIÈRE

Une fois le règlement commun aux deux cimetières de Bresse Vallons établi par la municipalité, ainsi que la mise à jour de la situation administrative des concessions à Cras réalisé, il reste encore du chemin à parcourir pour remettre de l'ordre dans ce dernier cimetière : relevage de certaines tombes, agrandissement de l'ossuaire...

Avant même de plancher sur le cahier des charges de l'extension du cimetière de Cras, il s'agit en effet de renforcer le « vieux cimetière ». Pour pouvoir ensuite le reconfigurer dans un cadre plus paysager. Signe d'une évolution des mentalités, les cimetières d'aujourd'hui sont de plus en plus conçus comme des jardins dans une perspective d'aménagement en zone verte et même de détente.

Qui plus est, ce cimetière devra tenir compte des nouvelles pratiques (colombarium, jardin du souvenir notamment). Un espace sera créé pour un ossuaire, lieu symbolique important de souvenir et de respect pour tous ceux qui nous ont quittés il y a longtemps, accueillera les personnes disparues dont la concession funéraire a expiré.

Parallèlement, le cimetière d'Étrez sera lui aussi partiellement renforcé ou agrandi.



Le cimetière de Gleizé (Rhône) en résonance avec son environnement

« DÉBITUMISATION » DES COURS D'ÉCOLE



Un projet mené en concertation avec les enseignants, les représentants de parents, les enfants et les agents.

Les enfants ont pu faire leur rentrée 2023 dans des cours réaménagées.

Debitumisation cours accueil périscolaire de Cras, à l'automne 2023



MISE EN PLACE D'UN ABRI BUS

au croisement entre la D975 et D92A, sur la commune déléguée de Cras sur Reyssouze.

Cette installation complète la mise en place des feux tricolores et aménagements de voiries, sur une intersection stratégique.

Coût : 7 728 €



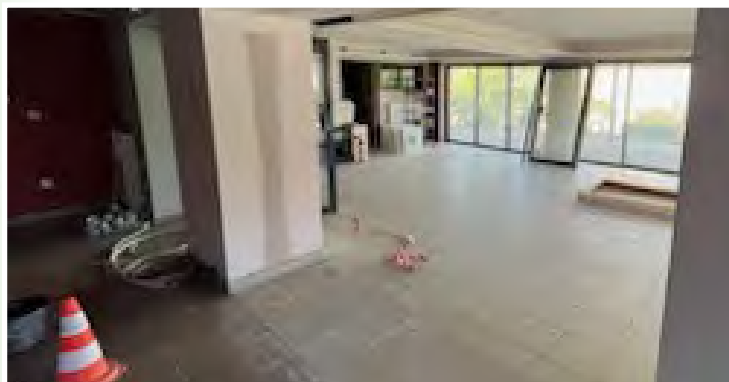
DIFFÉRENTS TRAVAUX DE PEINTURE SUR VOIRIE COMMUNALE

Marquages ; Ligne d'arrêt de bus, Stationnement, Traçage de parking, Pictogramme, Emplacement PMR, ...

Coût : 3983.27 € TTC



● AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE COMPTOIR DE CAMPAGNE À ETREZ



L'installation d'un Comptoir de Campagne engageait la commune à prendre en charge certains travaux et achats de matériel ; une grande ouverture a été créée entre le côté accueil et la grande salle, des reprises de carrelage ont été nécessaires, l'ensemble réalisé par l'entreprise Renaud suivi pour les peintures par l'entreprise Daujat ; les modifications en plomberie ont été réalisées par l'entreprise Damien Arban et les changements électriques (en particulier le passage de l'éclairage en LED par l'entreprise Michelard. L'aménagement de l'accueil en bois a été réalisé par les menuiseries Ginon et le matériel pris chez Cuny, après consultation. Le montant des travaux s'élève à 63 229,78 €. Ce montant a bénéficié du soutien financier de l'Etat dans le cadre du programme de reconquête du commerce rural. Soit : 19 080 € pour les travaux du local et 12 463 € pour l'aménagement du local en matériel. les travaux ont été pilotés par l'architecte Claudio Cucchia.

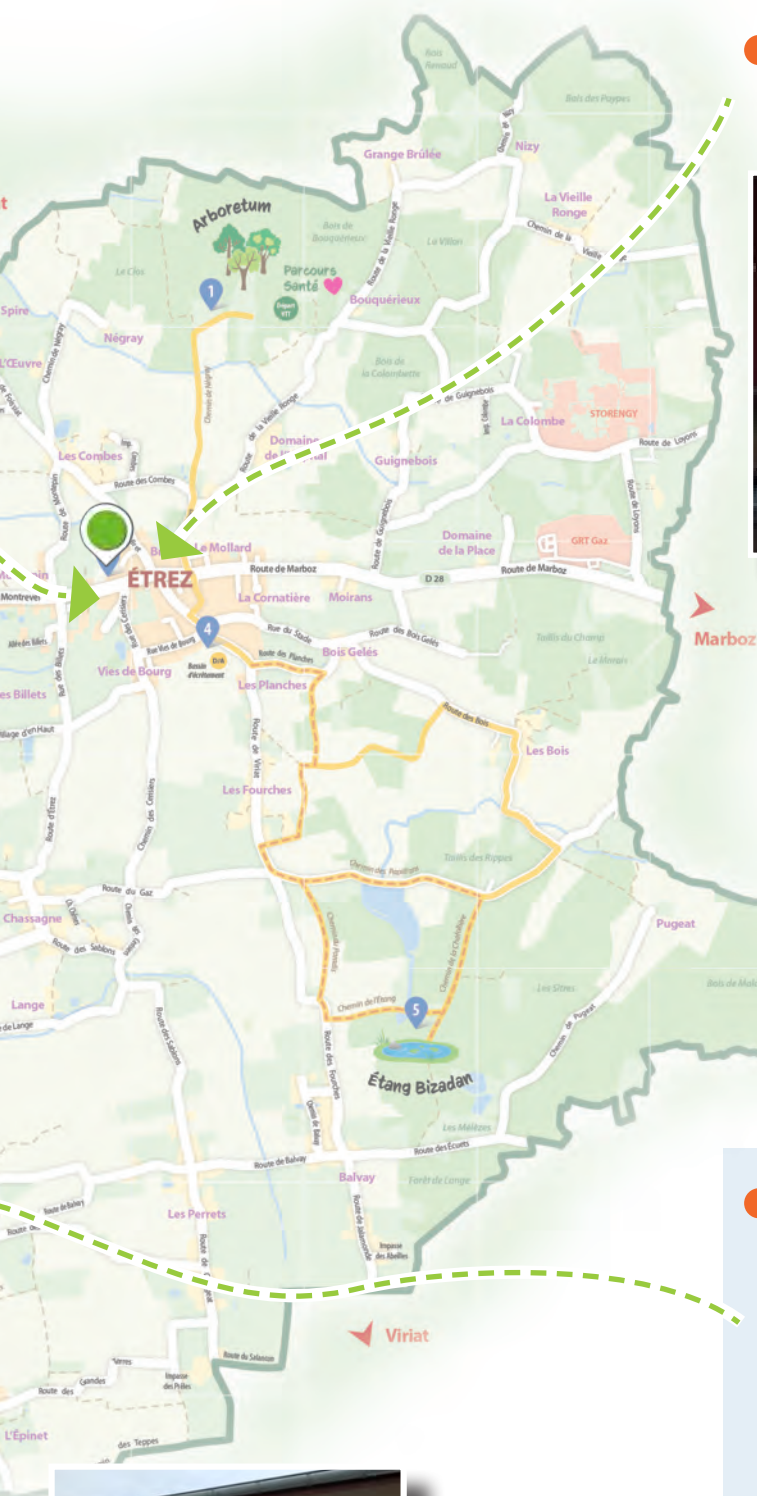
● RÉNOVATION DES FAÇADES DE L'ESPACE SANTÉ BIEN-ÊTRE À CRAS

L'Espace Santé Bien-être est entré en service en novembre 2020. Après des travaux de réaménagement et de rénovation complète à l'intérieur, cet espace avait besoin d'un bon ravalement de façades en extérieur. Il y avait aussi un problème d'isolation thermique sur la partie de l'ex-magasin du multiple rural. Les élus ont donc décidé de faire une isolation par l'extérieur sur cette partie concernée. Pour compléter ces travaux, un enduit sur tout le bâtiment a été refait pour lui donner un aspect uniforme, les bandeaux de toit ont été habillés en tôle laquée et une signalétique installée sur la façade avant du bâtiment.

Pour tous ces travaux, trois entreprises sont intervenues pour :

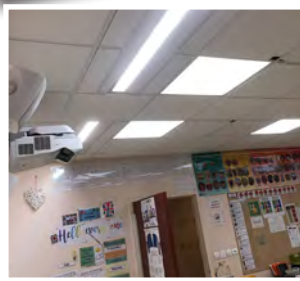
- Isolation extérieure et enduit : Avenir Murs et Toitures de Bourg en Bresse,
- Reprise des bandeaux de toiture : LOISY Charpente, Viriat,
- Signalétique : Ets GRUEL, Cras sur Reyssouze.

Le coût des travaux s'élève à 24 290,11 € y compris la prime CCE (Certificat d'Economie d'Énergie) de 2 831,01 €.



● TRAVAUX DE MODIFICATION D'ÉCLAIRAGE

Passage au LED) dans plusieurs classes de nos groupes scolaires d'Etrez et de Cras sur Reyssouze.



● RÉAMÉNAGEMENT DE LA MAIRIE DE BRESSE VALLONS

(mairie déléguée de Cras sur Reyssouze) et de la mairie déléguée d'Etrez)
Un accueil plus sécurisé et confidentiel pour les usagers et des conditions de travail plus agréables pour nos agents.

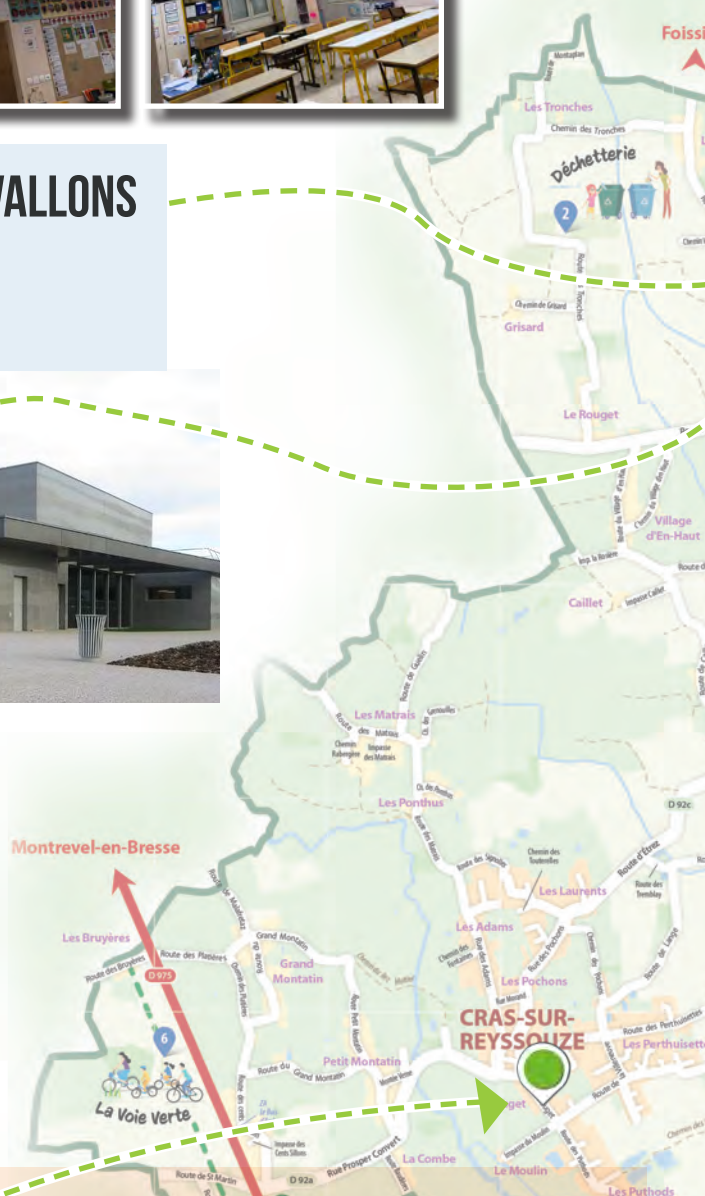
● DES AMÉNAGEMENTS ACOUSTIQUES POUR L'ESCALE

Malgré une construction adaptée pour limiter les nuisances sonores, l'utilisation de l'Éscale et de ses abords est source de fréquentes nuisances pour les riverains.



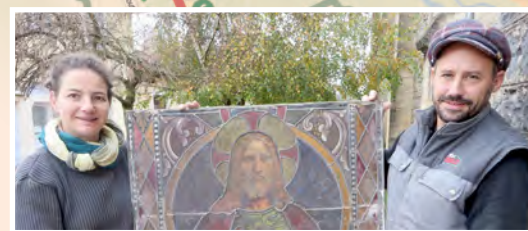
Une réunion, regroupant les élus et les riverains, a été proposée par la commune afin de travailler sur ce point.

L'architecte propose d'installer des "caissons acoustiques" sur la partie nord. Il est envisagé de clôturer toute la zone des espaces verts, à l'arrière du bâtiment, ce qui permettrait de privatiser cette zone parfois "squattée" en été, hors période de location. Ce qui permettrait également d'éviter que les voitures rentrent dans cet espace à proximité du bassin d'écêtement.



● LA RESTAURATION DES TROIS DERNIERS VITRAUX DE L'ÉGLISE DE CRAS A COMMENCÉ

L'église de la commune déléguée de Cras sur Reyssouze a un peu plus de 130 ans. Ce qui est relativement récent. Cela étant, elle est la reconstruction d'une église plus ancienne qui a connu plusieurs transformations depuis le XIII^e siècle au moins. Et pour être jeune, elle n'en subit pas moins les outrages du temps.



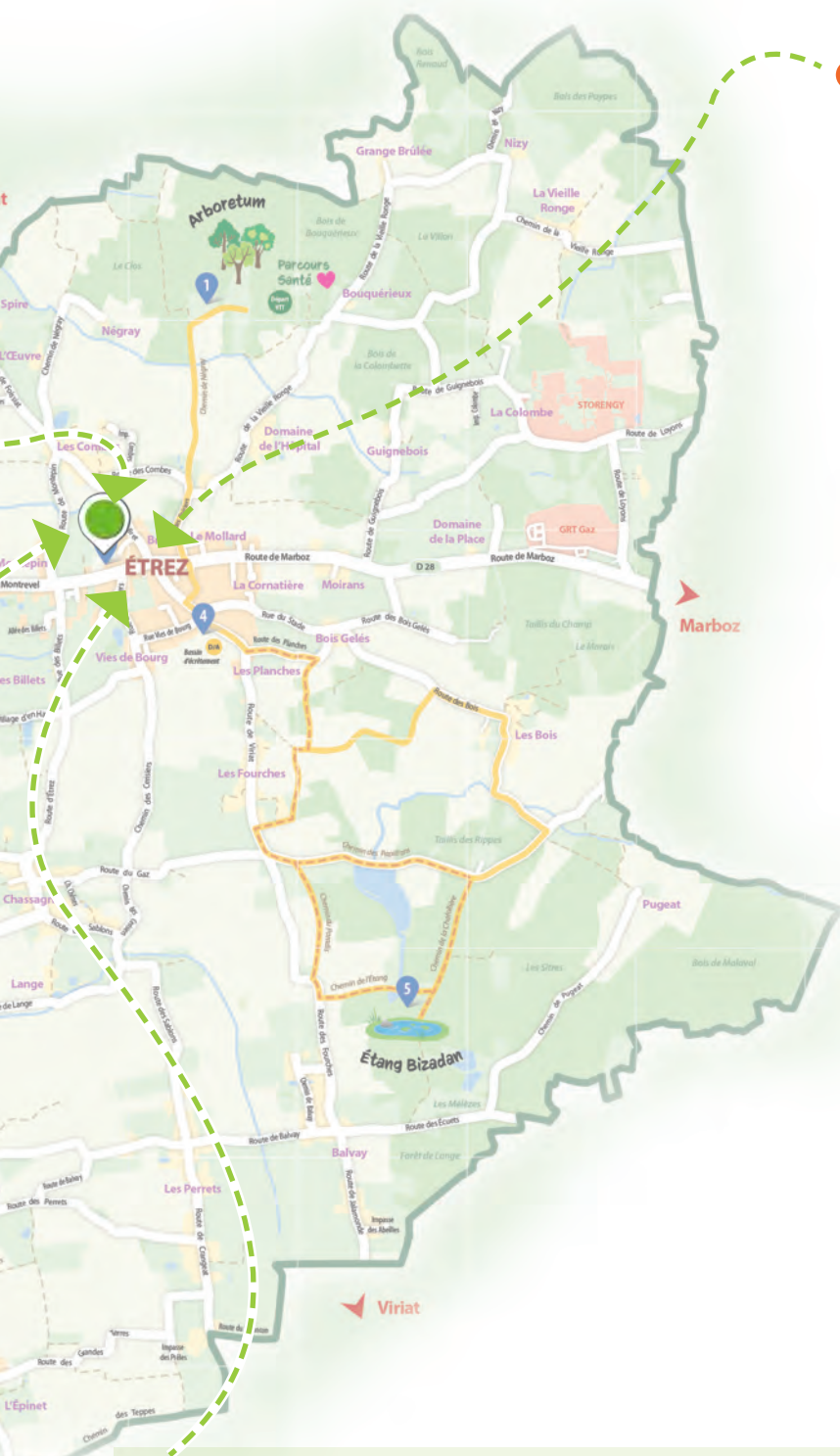
Flavie Béréziat et David Avenet lors de la précédente restauration

Une première tranche de vitraux (ou « baies ») a déjà fait l'objet d'une restauration (portant sur 8 baies) en 2017 puis une deuxième en 2021 (portant sur 9 baies). Il reste trois vitraux à restaurer pour que cette campagne de restauration soit achevée.

Flavie Béréziat et David Avenet, maîtres verriers à Chatillon-sur-Chalaronne au sein de l'atelier L'art du vitrail, ont installé leurs échafaudages en fin d'année et entamé les travaux dès janvier.

Avec le temps le plomb des vitraux s'altère et les verres s'affaissent progressivement sous leur poids. « Nous remettons un réseau de plomb neuf, nous conservons évidemment tous les verres et nous réparons les pièces cassées ou à recréer ».

Le montant des travaux en cours s'élève à 16 632 €. Le montant global de la restauration, incluant toutes les tranches de travaux, s'élève lui à 67 140 €.



● RÉAMÉNAGEMENT DE L'EX MAIRIE D'ETREZ



Pour rappel, suite au déménagement de la mairie à l'Ecrin, les locaux (secrétariat, salle du conseil et rangement) sont restés libres. Les élus de la commune de Bresse Vallons ont décidé de créer un local commercial, côté route de Marboz, et de conserver la salle polyvalente.

Sous l'œil de l'architecte, Claudio Cucchia, les travaux se sont déroulés de janvier à mars 2023. La surface de l'ex-secrétariat a également été conservée. A gauche de l'entrée des sanitaires PMR, un rangement et un coin kitchenette ont été aménagés. Entre cette partie et la salle du conseil, une double porte coupe-feu demeure, de façon à ce que cette salle soit réellement polyvalente. Pour ce nouveau local commercial, une alimentation électrique indépendante a été créée. Pour l'eau et le chauffage, les charges seront intégrées au loyer.

La salle de conseil a été transformée en salle polyvalente, (réunion et local commercial si besoin) avec 3 créations d'entrée, une donnant dans la cour de l'école par rampe d'accès PMR, l'autre donnant sur la place de l'école, accès aménagé également et la 3ème donnant dans le local commercial. Les placards existants ont été conservés ; aussi bien dans le local commercial que dans la salle polyvalente, tout a été refait à neuf, réseaux secs et humides, plafond, carrelage et menuiseries en partie et peinture.

Au final, le coût de ces travaux est de 147 571,08 €.

● UNE BOUTIQUE ÉPHÉMÈRE

Du 1^{er} décembre au 24, le bâtiment réaménagé a accueilli, dans deux salles de 40 m², une "Boutique éphémère" avec neuf artisans de la région qui ont proposé leurs créations dans des domaines aussi différents que l'aquarelle, les bijoux, la création de tissus et bois, des bois recyclés, des bois chantournés, des confitures, des tisanes ou le travail sur verre...

Une occasion "d'occuper le terrain" et de faire découvrir, en prélude à Noël, un certain savoir-faire local.



Lors de l'inauguration de la boutique éphémère

UN SERVICE ADMINISTRATIF DE PROXIMITÉ

Quatre agents, encadrés par Carole Mornet sous la direction de Philippe Camp (Directeur Général des Services) sont dédiés aux tâches administratives de la commune, au service de la population: état-civil, urbanisme et logement, écoles et équipements, activités culturelles, santé et aide sociale, comptabilité, finances, commissions et conseils municipaux...

Cette équipe, qui s'est réorganisée, vous accueille tous les jours, selon un rythme en alternance au nord et au sud de la commune, favorisant ainsi un service de proximité.



(de gauche à droite :
Carole Mornet, Emilie Jacqueroaud (facilitatrice à l'Ecrin), Carole Martin,
Céline Michelon, Philippe Camp (DGS), Cécile Brevet



SERVICES PUBLICS COMMUNAUX

MAIRIES

Vous pouvez vous rendre dans l'une ou l'autre des mairies déléguées quelque soit votre commune déléguée d'habitation.

MAIRIE BRESSE VALLONS (MAIRIE DÉLÉGUÉE DE CRAS)

04 74 30 90 33

MAIRIE DÉLÉGUÉE DE ETREZ

04 74 25 42 08

mairie@bressevallons.fr

Permanence des Elus,
le samedi de 10h à 12h à Cras en semaine paire
et Etrez en semaine impaire.

Horaires d'ouvertures

Lundi 8h30 à 12h / 14h à 18h30 (Cras)

Mardi 8h30 à 12h / 14h à 18h30 (Etrez)

Jeudi 8h30 à 12h / 14h à 17h30 (Cras)

Vendredi 8h30 à 12h (Etrez)

Samedi 9h à 12h (Cras en semaine impaire - Etrez en semaine paire)

	COMMUNE DELEGUEE DE CRAS	COMMUNE DELEGUEE D'ETREZ
SERVICES TECHNIQUES	Contacter la mairie	
ECOLES ET SERVICES PERISCOLAIRES	Ecole primaire 04-74-30-94-25	04-74-30-87-31
	Service périscolaire 04-74-25-90-34	04-74-30-89-47 / 06-43-85-62-22
BIBLIOTHEQUES Ouverture au public :	04-74-21-46-55	04-74-25-66-44
	Mercredi de 16 h 30 à 18 h	Mercredi de 15 h à 17 h
	Vendredi de 15 h 45 à 16 h 45	Samedi de 10 h à 12 h
	Samedi de 10 h 30 à 12 h	
SALLES DES FETES	Pour la location des salles des Fêtes (espace festif - Escal) contacter la Mairie	

RECENSEMENT : 2418 HABITANTS À BRESSE VALLONS

Suite aux enquêtes de recensement conduites de 2019 à 2023 par l'INSEE, la « population légale » au 1^{er} janvier 2024 s'établit ainsi :

- Population municipale : 2380
- Population comptée à part : 38
- Population totale : 2418



La population « comptée à part » comprend certaines personnes dont la résidence habituelle se situe dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence sur le territoire de la commune.

ÉLECTIONS EUROPÉENNES DU 9 JUIN 2024

Les électeurs français seront appelés aux urnes le dimanche 9 juin 2024 pour élire leurs représentants au Parlement européen (composé de 705 représentants, il en comptera 720 après le scrutin de juin).

Les députés européens sont élus au suffrage universel direct à un tour. Le scrutin se déroulera notamment de 8 heures à 18 heures dans les bureaux de vote des deux communes déléguées de Cras sur Reyssouze et Etrez.

Pour voter, l'électeur doit être inscrit sur la liste électorale du bureau de vote dans lequel il se présente.





LES SERVICES TECHNIQUES RÉAMÉNAGÉS

L'équipe de trois agents (Hervé, Guillaume et Arnaud) est encadrée, depuis cet été, par Thierry Sochay. La polyvalence de ces agents est une force et leur permet d'intervenir dans différents domaines : espaces verts (tonte, taille des haies et massifs, élagage, ramassage des feuilles...), voiries (équipements urbains, abribus, trottoirs, entretien des chemins communaux, déneiger...), bâtiments (interventions de premier ordre), manifestations (préparations, installations, rangements...).

Ils œuvrent chaque jour à la préservation de notre cadre de vie et pour notre sécurité. Ils sont d'ailleurs en contact régulier avec la population. Avec le comité de fleurissement, ils participent aussi à l'embellissement de notre commune.

Hervé Reynaud, Arnaud Turchet, Guillaume Buellet et Thierry Sochay

FLEURISSEMENT, JE JARDINE MON VILLAGE

Les fleurs, paraît-il, nous donnent une sensation de bien-être. Cette démarche citoyenne et volontaire œuvre donc pour le bien commun. La dernière campagne de fleurissement s'est déroulée le 3 juin 2023.



Avec des fleurs et des sourires

Cela étant, les enjeux du fleurissement dépassent le simple embellissement ou la simple distinction esthétique. Les enjeux sont aussi touristiques et environnementaux par exemple. De ce dernier point de vue, la commune doit aujourd'hui tenir compte, pour le fleurissement et la végétalisation, de l'appauvrissement des ressources en eau. C'est désormais une problématique importante de l'aménagement paysager.

Merci à tous les bénévoles et aux agents communaux pour leur participation.



La nouvelle tondeuse de la collectivité conduite par Angel Sarrazin au côté de Mathias Paccard et en présence des deux élus : Régine Losseroy et Gilles Perdrix

RECRUTEMENT DE SAISONNIERS POUR 2024

La commune de Bresse Vallons recrute plusieurs agents saisonniers (à partir de 18 ans) pour venir renforcer son équipe technique durant l'été 2024. Les candidatures (lettre de motivation et CV) sont à adresser en mairie de Bresse Vallons, (mairie@bressevallons.fr) avant le 30/04/2024.

AIDES AUX TRAVAUX ET AUX ÉNERGIES RENOUVELABLES

Vous souhaitez réduire vos consommations énergétiques ?

Réaliser des travaux d'isolation ?

Passer aux énergies renouvelables ?

Et vous vous demandez :

Quels travaux prioriser ? Pour quel budget ?

Quelles aides financières sont mobilisables ?

Où trouver des artisans ? Et d'autres questions peut-être ?...

Grand Bourg Agglomération propose « **Mon Cap Énergie** », un service d'accompagnement des projets de rénovation énergétique des logements, que vous soyez en maison individuelle ou en copropriété, propriétaire bailleur ou occupant.

Mon Cap Énergie vous propose un accompagnement individualisé et personnalisé d'aide à la rénovation énergétique performante. Un conseiller objectif et indépendant, qui n'a rien à vous vendre, vous accompagne, pour faciliter votre démarche, vous guider à chaque étape de votre projet et mobiliser les aides financières existantes.

Un premier rendez-vous totalement gratuit vous sera proposé dans un premier temps et vous pourrez par la suite, si vous le souhaitez, profiter d'un accompagnement complet facturé 149€.



Vous rénovez,
nous vous conseillons
pour vos économies d'énergie

www.moncapenergie.fr

Contactez
nous au
04 74 45 16 49



L'ÉCLAIRAGE PUBLIC SE MODERNISE

Les enjeux de la modernisation de l'éclairage public sont importants :

- **Réaliser des économies d'énergie dans un contexte de hausse des coûts de l'électricité** (remplacement des sources lumineuses énergivores, abaissement de la puissance...)

- **Traiter la vétusté et anticiper le vieillissement du parc** (remplacement des luminaires équipés de sources obsolètes, limiter l'augmentation du nombre de pannes sur le matériel vieillissant, optimiser les coûts dans le cadre d'une opération globale)

- **Limiter les coûts d'exploitation et de maintenance** (le passage en LED permet d'espacer les interventions de maintenance préventive)

- **Profiter des travaux pour ajouter des services innovants optionnels** (télégestion, mutualisation avec d'autres installations...).

L'éclairage public de la commune, un enjeu économique et environnemental

Plusieurs scénarios sont possibles :

- **Scénario intégral : Modernisation de l'ensemble des appareils** (100% en luminaires LED + télégestion des armoires + gestion de l'intensité lumineuse)

- **Scénario mixte : Rénovation partiel et « relamping »** (Remplacement partiel en LED + télégestion des armoires + gestion de l'intensité lumineuse).

La commune de Bresse Vallons se trouve actuellement sur deux systèmes de fonctionnement différents : l'ex-commune de Cras, qui possède presque 50% de son éclairage en LED, avait transféré les compétences Eclairage Public (EP) au SieA tandis que l'ex-commune d'Étrez avait conservé son propre fonctionnement. Les élus ont confirmé l'intérêt de notre collectivité pour un passage « Full Led » sur la commune déléguée de Cras sur Reyssouze, suivant la proposition du Siea. Concernant la commune déléguée d'Étrez, comme le système est différent, les élus travaillent sur l'évaluation des coûts et sur un éventuel transfert des compétences EP au SieA, de façon à avoir un système uniforme sur l'ensemble de la commune.

CRISE DE L'EAU, CETTE RESSOURCE À PRÉSERVER

L'eau douce se raréfie sous l'effet du changement climatique et sous la pression de toutes les utilisations pour satisfaire nos besoins (pour l'agriculture, l'industrie, la production d'énergie, les besoins d'hygiène, les loisirs...). Des restrictions sont parfois nécessaires. Les restrictions d'eau sont **définies par les préfets** dans des arrêtés sécheresse, pris pour une durée limitée et sur un périmètre déterminé. Ces restrictions sont prises pour pouvoir continuer à alimenter en eau potable toute la population et à préserver les écosystèmes aquatiques.

Il existe 4 niveaux de limitation :

- Le niveau de **vigilance** sert à informer et inciter les particuliers et les professionnels à économiser l'eau ;
- Les niveaux d'**alerte** et d'**alerte renforcée** exigent de réduire tous les prélèvements et interdisent les activités impactant les milieux aquatiques. Jusqu'à 50 % d'économie d'eau peuvent être exigés ;
- Le niveau de **crise** déclenche des interdictions pour préserver les usages prioritaires : santé, sécurité civile, eau potable et salubrité. Les prélèvements d'eau pour l'agriculture sont alors interdits (totalement ou partiellement), ainsi que de nombreux usages domestiques ou d'espaces publics (arrosage des massifs floraux, fontaines, nettoyages des voiries,...).

Toutes ces alertes sont diffusées sur nos supports de communication (site internet, panneau pocket, panneaux lumineux, page facebook) mais vous pouvez également connaître les restrictions qui s'appliquent à notre commune en consultant le site : vigieau.gouv.fr



Sécheresse dans l'Ain

VIGILANCE

Usages domestiques – les bons gestes



Ne pas laisser couler l'eau inutilement
Prendre une douche plutôt qu'un bain



Bien fermer les robinets d'eau
Installer des appareils qui réduisent la consommation d'eau : mousseur de robinet, chasse d'eau à double débit



Repérer les fuites en surveillant son compteur
Réparer les fuites d'eau



Ne pas prélever la vaisselle
Faire tourner lave-linge et lave vaisselle seulement quand ils sont pleins et en mode « éco »
Choisir des appareils moins gourmands en eau



Récupérer l'eau de pluie ou de rinçage pour arroser son jardin
Privilégier les arrosages à la « fraîche »



Pailler les sols pour arroser moins (avec des déchets de tonte de gazon, des copeaux)

Retrouvez le détail des mesures prises pour l'ensemble des usages domestiques et professionnels sur le site des services de l'État - www.ain.gouv.fr



FACE À LA SÈCHERESSE, CHAQUE GESTE COMPTE !

Le Gouvernement invite l'ensemble des usagers à adopter dès à présent, et au quotidien, six gestes simples afin de réduire sa consommation d'eau :

- installer un mousseur sur les robinets et un pommeau de douche économe ;
- vérifier et réparer les fuites ;
- prendre une douche (4-5 minutes), éviter les bains ;
- installer un récupérateur d'eau de pluie ;
- installer un goutte-à-goutte ;
- ou encore planter des plantes peu gourmandes en eau.

Nous devons tous, agriculteurs, industriels, collectivités et particuliers, agir à notre échelle, afin de préserver cette ressource capitale.

ZOOM

AIDE A L'ACHAT DE RECUPERATEUR D'EAU

Lors du conseil municipal du 08/02/2024 les Elus ont approuvé la mise en place d'une aide financière communale pour l'acquisition de récupérateurs d'eau par les habitants.



En 2024, la commune participera à l'achat d'un récupérateur par foyer, à hauteur de 50% du montant d'achat (hors main d'œuvre et accessoires) plafonné à 40 euros pour une cuve de capacité comprise entre 200 et 300 litres, plafonné à 70 euros pour une cuve de capacité égale ou supérieure à 300 litres.

Dossier à retirer en mairie (facture acquittée à partir du 01/03/2024 faisant apparaître volume de la cuve, nom du fournisseur, nom du demandeur et date de paiement).



Travaux en 2018 sur les bras et digue de la Reyssouze à Cras

QUEL DEVENIR POUR LES DIGUES DE CRAS ?

A Cras, deux digues existent le long de la Reyssouze : la digue des Puthods et la digue des Matrais qui font toutes les deux l'objet d'une réflexion.

Concernant les Puthods, la réflexion engagée opte pour un maintien de cette digue. Cette position va toutefois nécessiter de déposer un dossier d'ici fin avril pour le Syndicat du Bassin Versant de la Reyssouze (SBVR). D'autre part, ce maintien implique la réalisation de travaux d'entretien. Pour ce faire le syndicat doit prendre contact avec les propriétaires riverains, démarche indispensable afin que soit établi entre chaque partie une convention ouvrant droit de passage sur les terrains, en vue d'y effectuer les travaux sur la digue.

Enfin, une information sera donnée à tous les riverains, propriétaires ou non, qui peuvent être éventuellement impactés par une crue (ou une rupture de digue) sur le quartier des Puthods. Des mesures de relevés de seuil seront conduites pour chaque maison afin de connaître les niveaux d'impact.

Concernant la digue des Matrais, aucune décision n'est prise actuellement, dans le sens d'un rasement ou d'un maintien. Le SBVR va lancer une étude prospective afin de déterminer l'impact d'un rasement.

Dans les deux cas, les résultats des études et les dossiers doivent impérativement être présentés en Préfecture avant fin avril 2024.

TOUT NOUVEAU à Bizadan !

UN CIRCUIT VTT/VTC DE 27 KM

Depuis l'été 2023, un circuit VTT/VTC de 27 km relie la base de loisirs de la Plaine Tonique à la base de loisirs de la Grange du Pin. Ainsi, en partant des lacs de Malafretaz, tout en suivant le parcours fléché « L » (comme « liaison »), le vététiste longe le marais de l'étang de Bizadan et rejoint le lac de Cuisiat à Val Revermont.

C'est un collectif sportif local, Le collectif des « Poètes d'Étrez », qui a été missionné par Grand Bourg Agglomération pour l'entretien d'une partie de « la liaison », depuis la base de la plaine tonique jusqu'à la D996 (route Marboz-Bourg en Bresse).

Ce collectif effectuera donc la surveillance du balisage, l'enlèvement des obstacles et le signalement des zones à débroussailler.



Pour ce parcours VTT/VTC, cherchez cette flèche.

ATTENTION À LA DIGUE !

LE SAVIEZ-VOUS ?

Ce petit chemin qui longe l'étang, n'en n'est pas un, en fait. Il s'agit plutôt d'une digue qui ne pourrait pas supporter de trafic.

D'où l'importance de bien respecter l'interdiction de circuler en véhicule à moteur !

Ne serait-ce aussi que pour respecter la zone de quiétude des habitants de l'étang : plantes, oiseaux, insectes et autres animaux. Faisons-nous discrets !



LA RESTAURATION DU MARAIS SE POURSUIT

2024, pour L'Espace Naturel Sensible du Marais de l'étang Bizadan, est aussi l'année de déclenchement d'une étude par le Conservatoire des Espaces Naturels Rhône Alpes, qui a en charge la gestion de cet ENS. Lancée dans le cadre de la restauration écologique du Marais, elle permettra de définir les opérations techniques à mener.



Le marais en été, toujours en eau !

LE MIEL DE NOS RUCHERS

Comme chaque année les trois ruchers pédagogiques de la commune, encadrés par Vincent Robin, apiculteur, ont produit une quantité de miel non négligeable. C'est Vincent Robin qui extrait le miel des ruches, au côté de Gilles Perdrix, conseiller municipal. Après quoi ce miel, conservé dans un « maturateur », est mis en pots. C'est cette dernière opération qui a été menée à l'Ecrin le 13 octobre dernier par Alain Mottet, conseiller municipal.

La récolte a ainsi permis de remplir quelques 150 pots de 500 grs. Ces pots, à l'effigie de Bresse Vallons, sont destinés pour partie aux anciens de la commune dans les colis de Noël confectionnés pour les fêtes de fin d'année. Ils sont aussi utilisés en cadeau de bienvenue aux visiteurs de la commune.



Lors de la mise en pots. Alain Mottet est au premier plan, puis Isabelle Morel, conseillère municipale, Régine Losseroy, adjointe, et Gilles Perdrix

UN HÔTEL POUR LES INSECTES



Agrémenter le parcours de l'Api balade

Un « hôtel à insectes » a été implanté à la mi-janvier sur le parcours de l'Api balade (commune déléguée d'Etrez). Ce dispositif vise à faciliter la survie d'insectes et d'araignées, notamment, dans des écosystèmes où la pollinisation et la biodiversité sont recherchées, à l'exemple du jardin potager, du verger. Il s'agit d'agrémenter le lieu tout en lui conférant une haute qualité environnementale.

Un panneau d'information, implanté par les services techniques de la commune, explique quels sont les insectes à accueillir.

Quatre participants -habitants de communes environnantes et volontaires-

du dispositif MCIE (Mobilisation collective et individuelle vers l'emploi, porté par l'association Tremplin01), ont réalisé cet hôtel pendant trois mois avec une journée par semaine d'atelier « fabrique » où ils ont travaillé principalement avec des matériaux recyclés et donnés.



RÉVISION DU SCOT

Anticiper l'avenir et adapter nos villes et villages :

Grand Bourg Agglomération révisé son Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

Depuis l'automne 2023, les élus travaillent ensemble sur le nouveau Schéma de cohérence territoriale. Ce document fixera les grandes orientations d'aménagement et de développement à l'horizon de 20 ans, et proposera des formes d'occupation du territoire plus économes en espace et en énergie. Le SCOT s'inscrit dans les politiques nationales et régionales et doit être traduit dans les Plans locaux d'urbanisme et les cartes communales. Ainsi, il constitue la pierre angulaire des politiques territoriales, et sa révision est nécessaire pour préparer l'avenir des villes et des villages. En tant qu'habitants, vous aurez votre mot à dire. C'est le but de la concertation qui sera lancée en 2024.

Le SCOT répond en effet aux enjeux actuels qui impactent nos cadres de vie : les canicules à répétition, la sécheresse qui perdure ou encore la crise énergétique. Ces tendances « globales » ont des effets très « locaux » sur lesquels il est possible d'agir.

Adapter les villes et villages aux changements en cours et à venir nécessite un ensemble d'actions sur l'agriculture, l'habitat, les déplacements, le développement économique, la biodiversité. Il s'agit d'aménager le territoire pour répondre aux besoins sociaux, économiques et aux contraintes environnementales. En suivant les obligations légales, cela implique de tendre vers une sobriété énergétique et foncière.

Le Schéma de cohérence territoriale (SCOT) assurera la cohérence de l'ensemble des actions à mettre en oeuvre dans ce domaine. Ainsi, il contribuera au maintien d'un cadre de vie de qualité et dans la durée.

RÉORGANISATION DE LA COLLECTE DES DÉCHETS EN SECTEUR RURAL

SECTEUR RURAL : LA COLLECTE DES DÉCHETS PASSE AU DOMICILE

C'est un service supplémentaire que proposera Grand Bourg Agglomération à partir du **1^{er} mars 2024**. La collecte des déchets de 70 communes rurales sera organisée à domicile. Elle concerne les ordures ménagères, les emballages ménagers et les papiers cartonnets.

Les usagers pourront déposer leurs déchets directement devant leur domicile, sauf exceptions : dans les rues trop étroites, où le camion ne peut pas approcher, les bacs seront à emmener plus loin. **Les points d'apport volontaire resteront pour le verre seulement**, ce type de déchet n'étant pas collecté à domicile.

DISTRIBUTION DE BACS

L'Agglomération fournit gratuitement deux bacs : l'un à couvercle jaune pour le tri sélectif, l'autre à couvercle gris pour les ordures ménagères. Ces bacs sont distribués à domicile jusqu'en février. Si vous n'avez pas reçu votre bac en mars, contactez l'Agglomération au 0 800 86 10 96.

QUAND ET POUR QUI CETTE NOUVELLE COLLECTE À LA MAISON ?

Les camions ramasseront une semaine les ordures ménagères, la semaine suivante les déchets recyclables. Les calendriers seront disponibles avant le 1er mars sur grandbourg.fr.

AU 1^{ER} JANVIER 2024, LES BIODÉCHETS DOIVENT ÊTRE TRIÉS À LA SOURCE

Les déchets alimentaires et déchets verts constituent les biodéchets. La loi anti-gaspillage de 2020 prévoit qu'à compter du 1^{er} janvier 2024, les collectivités proposent des solutions de tri. Grand Bourg Agglomération distribue des composteurs. Pour les acheter, prendre contact avec la Direction Gestion des déchets au 0 800 86 10 96. Elle interdit aussi le dépôt de la tonte en déchèteries, ce qui a permis de réduire la collecte de 3 000 tonnes. Chacun peut aussi agir en réduisant sa production de déchets avec des contenants réutilisables, l'achat en vrac. En l'absence d'autres solutions, il n'y a pas d'interdiction formelle de jeter les biodéchets avec les ordures ménagères.



PLUS FACILE DÉTRIER : plus besoin d'aller au point d'apport volontaire pour les emballages, les papiers et cartonnets.



Des questions ?
 Direction Gestion des déchets
 ▶ 0 800 86 10 96
 ▶ infodechets@grandbourg.fr

Le paillage

- Couvrir la terre nue de végétaux
- Conservent l'humidité
- Nourrir le sol
- Limite le développement des herbes indésirables

Le mulching

- La tondeuse coupe finement l'herbe pour la déposer sur le sol. Le dépôt au sol peut se faire en tondant sans le bac
- Lutte contre la sécheresse
- Enrichit le sol

La prairie fleurie

- Espace naturel fleuri
- Préserve la biodiversité, notamment des insectes utiles au jardin (abeilles, coccinelles...)
- Embellit son jardin

Le compostage

- Mélanger la tonte avec d'autres végétaux pour qu'ils se décomposent et deviennent un engrais pour le jardin
- Apporter l'azote nécessaire à l'équilibre du compost
- Incorporer en petites quantités, toujours mélangée avec du broyat, feuilles mortes et déchets de cuisine

La tonte différenciée

- Tondre les espaces utilisés et créer des cheminements : une herbe rase dans les lieux de passage, plus haute ailleurs
- Favoriser la biodiversité
- Créer différentes ambiances dans le jardin

BRAVO !
 Vous gagnez du temps, de l'argent et préservez votre environnement !

LA TONTE, OUI, MAIS PLUS À LA DÉCHETTERIE

Depuis début 2023, l'herbe issue des tontes n'est plus acceptée dans les déchetteries de Grand Bourg Agglomération (GBA). L'herbe est une ressource et la collecter en déchetterie a des conséquences environnementales et financières lourdes. GBA entend ainsi :

- limiter les gaz à effet de serre générés par les déplacements,
- préserver la biodiversité locale.

Il faut savoir que l'arrêt de la collecte de la tonte générera une économie de 200 000€ par an. Les tonnages détournés sont estimés entre 2 000 et 3 000 tonnes annuelles.

ENFANCE JEUNESSE



LE SERVICE ENFANCE / JEUNESSE, VÉRITABLE LIEN ENTRE LES ENFANTS, LES PARENTS, LES ENSEIGNANTS ET LES ACTEURS SOCIO-ÉDUCATIFS DU TERRITOIRE

Des effectifs scolaires variables entre l'école de Cras sur Reyssouze qui comptait à la rentrée de septembre 2023, 161 enfants pour 7 classes et 8 enseignants et celle d'Etrez qui après une baisse des effectifs, ne compte plus que 4 classes rassemblant 93 enfants et 5 enseignants.

Dans la dynamique du réaménagement des cours de nos deux groupes scolaires, du changement temporaire de cantine scolaire et de la réhabilitation des bâtiments et de la cour de l'accueil périscolaire de Cras, l'année scolaire 2024/2025, verra l'engagement d'un travail de fond autour de la qualité d'accueil dans les services éducatifs de la commune (Périscolaire/Restauration/TAPS). Cela passera par l'accompagnement d'une analyse de la pratique pour nos équipes d'animations, la mise en place de formations spécifiques ainsi qu'une amélioration du taux d'encadrement par l'embauche d'animateurs-trices supplémentaires en partenariat avec la Caisse Nationale d'Allocation Familiale. L'ensemble de cette démarche sera finalisé par l'écriture d'un Projet Educatif De Territoire, largement partagé entre tous les acteurs éducatifs du territoire.

QUATRE ASSOCIATIONS EN LIEN AVEC LA JEUNESSE



La commune possède quatre associations en lien direct avec la jeunesse.

Tout d'abord, le **CLUB DES JEUNES D'ETREZ**, créé en 1997, qui est en passe de renouveler son bureau. Puis les deux associations de parents d'élèves (une par école). **L'APE POUR L'ÉCOLE DE CRAS ET LE SOU POUR CELLE D'ETREZ**. Sans les actions menées par ces deux associations, beaucoup de projets menés par les enseignants ne pourraient avoir lieu. Ces deux associations ont chacune deux nouveaux co-président(e)s qui ont été élus en septembre dernier. Et enfin, **L'AIDE AUX LEÇONS**. Cette association a comme objectif de proposer aux enfants des écoles un accompagnement pour effectuer leurs devoirs. Ce sont des agents de la commune qui encadrent cette action avec des bénévoles. Les séances ont lieu deux fois par semaine dans chacune des écoles.

LES ENFANTS DES TEMPS D'ACTIVITÉS PERISCOLAIRES RENDENT HOMMAGE AUX POILUS

Pour la commémoration du 11 novembre 2023, en présence d'élus du Conseil municipal, des Anciens Combattants, des Slis de Cras et Etrez et du Conseil municipal enfants, les enfants ont été mis en avant par la maire, Virginie Grignola Bernard, pour leurs travaux réalisés dans les Taps (à Etrez) sur les Poilus de la Grande Guerre.

L'an prochain un travail similaire sera effectué par les Taps de Cras. Le travail consistait à aller interroger les archives de la commune pour répertorier tous les noms inscrits sur le monument aux morts, mettre à jour des éléments sur l'histoire de ces Poilus et trouver éventuellement des photos pour servir de support à une série de portraits exposés un temps à l'Ecrin.





LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS A ÉTÉ ÉLU

Christelle Viverge, maire adjointe, a procédé le 7 décembre à l'installation du Conseil municipal enfant à l'Ecrin.

« Chacun en conviendra, les jeunes constituent une véritable richesse pour notre commune. Et contrairement à une idée reçue, les jeunes, dans leur diversité, s'intéressent bel et bien à la vie de leur cité : vous en êtes la preuve et le nombre de candidats en est une autre.

A nous, élus locaux, de savoir susciter, quand elle est trop timide, cette appétence pour la vie publique !...

Apprentissage et engagement

Avec ce conseil, nous remplissons notre engagement de développer le plus largement possible la démocratie participative et la citoyenneté... Ce conseil municipal des jeunes enfants doit devenir un véritable lieu d'apprentissage de l'engagement individuel, mais aussi de découverte de la démocratie. Il doit également permettre une meilleure connaissance du territoire de Bresse Vallons. Il constitue donc une chance pour vous d'améliorer votre et notre quotidien par la réalisation de projets ou actions concrets...

Avec ce nouveau conseil, nous voulons affirmer avec force, en vous donnant la parole et les moyens d'agir, la place des jeunes dans notre commune... Comme on l'a vu avec le CME précédent, des projets peuvent voir le jour ».

Prenant tour à tour la parole, les jeunes nouveaux élus ont montré que de nombreuses questions les concernent au premier chef : les loisirs, la culture, l'éducation, l'alimentation et le sport...

LES NOUVEAU ÉLUS

**Malo Belpalme, Megane Chavanel,
Louison Fevre, Alice Goyon,
Robin Martel, Kylian Merle,
Nino Pagneux, Emy Perret,
Margaux Poncet, Margot Ponche,
Jeanne Servignat**

DE LA TEAM À « LA BOUGEOTE », LE MRJC REGORGE D'IDÉES

La fête de la rentrée du MRJC (Le Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne) s'est déroulée le 30 septembre à l'espace festif d'Etrez. Dédiée à l'assemblée générale, cette journée avait avant tout pour objectif de permettre aux jeunes d'exprimer leurs envies pour l'année à venir (séjours pour les petites vacances, vie d'équipe, camps de l'été prochain).

Cela étant, à Bresse Vallons, l'antenne Bresse du MRJC est bien implantée notamment avec ce grand moment de retrouvailles qu'est « La Team » pour tous les jeunes de 11 à 18 ans. La Team c'est quoi ? « Un espace pour les jeunes afin d'imaginer leur commune, explique Louise. C'est une initiative conjointe de la mairie et du MRJC afin de permettre aux jeunes collégiens et lycéens de Cras sur Reyssouze et d'Etrez d'améliorer leur quotidien. Jeux, débats, rencontres sont au programme ».



RAPPROCHER LES HABITANTS

Le MRJC a, plus globalement, un projet baptisé « La Bougeote » déjà opérationnel. Il s'agit de la création d'un véhicule itinérant pour répondre aux besoins de proximité pointés par un diagnostic établi par les jeunes en 2018-2019 qui mettait à jour l'isolement des jeunes et des anciens dans les communes rurales. « En proposant

durant l'année des animations dans différents villages, la Bougeotte permet de rapprocher les habitants avec une offre socio-culturelle diversifiée. La Bougeotte c'est aussi un espace d'engagement pour les jeunes et habitants qui peuvent venir proposer des idées d'animations pour les mener à bien. Les animations proposées via la Bougeotte peuvent balayer des champs larges, allant de la journée jeux, à la séance de cinéma ou encore au repas festif. La Bougeotte pourra être utilisée comme relais d'informations des initiatives locales existantes et/ou des échanges d'expériences et de savoir-faire ».

Contact :

**Garance Formantin, animatrice permanente
MRJC Ain (ain.mrjc@gmail.com)**

Tél. : 04 74 45 37 86

ou auprès de Louise à l'antenne Bresse :

Tél. : 07 86 03 17 99



FRANCE SERVICE : LES SERVICES PUBLICS PRÈS DE CHEZ VOUS

France service, c'est un service aux usagers regroupant différents partenaires tels que : Pôle Emploi, MSA, Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS), l'Assurance Maladie, Caisses d'Allocations Familiales (CAF), Point Justice, Finances Publiques, La Poste, l'Assurance Retraite.

Charline et Sophie vous reçoivent en toute confidentialité et vous accompagnent dans vos démarches de premier niveau. Pour des questions plus spécifiques, elles sauront vous orienter vers les partenaires adéquats. Des ordinateurs en libre accès vous permettent d'effectuer vos démarches administratives avec, si vous le souhaitez, le soutien des agents.

Les communes de Bresse Vallons et Montrevel en Bresse se sont rapprochées pour créer un service commun.

Charline (à gauche) et Sophie



HORAIRES D'OUVERTURE DE VOTRE FRANCE SERVICE

- à Bresse Vallons (l'Ecrin) :
mardi : 8h30-12h et 13h30-18h30
vendredi : 8h30-12h
- à Montrevel-en-Bresse (Cité administrative) :
lundi : 15h-18h / mercredi : 13h-16h
jeudi : 10h-13h / vendredi : 14h-17h

Plus de renseignements par mail à :
contact@mfsbresse.fr



BOÎTES CADEAUX POUR NOËL

Chaque année, le père Noël sollicite les habitants de Bresse Vallons pour offrir une boîte pleine de surprises aux plus démunis. Le principe a fait ses preuves : prenez une boîte à chaussures (par exemple) et glissez à l'intérieur, un truc chaud, un truc bon, un produit de soin, un loisir, un mot doux. Emballez et le Père Noël se charge du reste en récupérant les boîtes à l'Ecrin, les cadeaux étant transmis aux bénéficiaires de la Croix Rouge.

PRÉLUDE À NOËL AU CCAS

Le 25 novembre à midi, les aînés d'Etrez sont descendus rejoindre leurs homologues de Cras à l'Escale pour assister au repas du CCAS (Centre communal d'action sociale) de Bresse Vallons. Ce sont plus de 80 personnes âgées de 75 ans et plus qui ont partagé ce repas de fête en prélude à Noël. Repas servi s'il vous plaît par les membres du conseil d'administration.

L'animation était assurée par le groupe « Les copains d'abord » pour apporter de la gaieté dans ce moment chaleureux très apprécié de tous. Les personnes qui n'ont pu assister au repas ont reçu un colis (bons d'achat chez les commerçants de Bresse Vallons et pot de miel des ruchers de la commune). Les anciens de la maison de retraite ont reçu pour leur part une bouillote personnalisée.

Un moment chaleureux autour d'un repas



FORMATION À LA SÉCURITÉ

NOS ASSOCIATIONS SE FORMENT POUR VOTRE SÉCURITÉ.

Début octobre, sur proposition et financement de la commune, plusieurs membres des associations de Bresse Vallons ont participé à une formation PSC1 (premier secours) dans les locaux du SLIS d'Etrez.



LES SLIS DANS LE FEU DE L'ACTION



Des exercices tout au long de l'année

Les Services locaux d'incendie et de secours (SLIS) regroupent actuellement :

- **au centre de Cras sur Reyssouze** : 14 sapeurs pompiers dont 4 en double engagement (3 à Montrevel et 1 à Bourg). Tristan Piroux, professionnel à Bourg en Bresse, a rejoint l'effectif. On retiendra aussi que : Valentin Arban et Lubin Boyat ont suivis la formation «Chef d'équipe protection incendie» pour valider le grade de caporal.
- **au centre d'Etrez** : 18 sapeurs pompiers (et 4 en disponibilité), soit 6 femmes et 12 hommes (2 pompiers ont fait valoir leur droit à la retraite en fin d'année). En 2023, suivi également du stage départemental de « Chef d'équipe protection incendie ».

En 2023, Laetitia Servignat s'est particulièrement distinguée puisqu'elle a représenté deux fois le SLIS d'Etrez au championnat de France (Cross country à Reims et Parcours sportif à Saint Etienne). Elle représentera de nouveau le SLIS au Cross country national à Laval en mars prochain.



Sur le podium, Laetitia Servignat se trouve à droite

Chaque SLIS est intervenu une cinquantaine de fois en 2023, quasiment comme en 2022, à ceci près qu'à Cras on observe une augmentation des feux. Augmentation sensible également des nids de frelons, un problème géré par une entreprise privée, les SLIS n'étant pas habilités à les détruire.

A Etrez, on retiendra également les manœuvres mensuelles organisées par les pompiers chez les habitants de la commune déléguée avec une mise en situation au plus proche de la réalité. Les pompiers remercient d'ailleurs les habitants qui les accueillent et qui prennent de leur temps pour «jouer» le rôle de victime ou de témoin.

La municipalité a investi en 2023 dans des équipements spéciaux (casques, de gants et de sur pantalons de protection pour le feu).

De part et d'autre, les remerciements des pompiers s'adressent aussi à la population pour l'accueil lors de leur passage pour la distribution des calendriers.



Des œuvres d'art à portée d'écran

LES ARTS DU NUMÉRIQUE

Les arts du numérique ont fait leur entrée l'an dernier à l'Ecrin. Ils désignent un ensemble varié de catégories de création utilisant des langages de programmation et des dispositifs numériques, ordinateur, interface ou réseau. C'est le cas de la Micro folie, du Fab lab et de la réalité virtuelle.

MICRO FOLIE : L'ART À LA PORTÉE DE TOUS

Depuis la fin de l'année, la Micro folie a été relancée avec une nouvelle médiatrice en la personne de Stéphanie Menegaux.

Le cœur de la Micro folie c'est le musée numérique. Ce musée -ouvert à tous les habitants, ou non, de Bresse Vallons- permet à chacun de découvrir les chefs d'œuvres réunis par les établissements partenaires au sein de collections thématiques numérisées en très haute définition.



Stéphanie Menegaux, nouvelle médiatrice de la Micro Folie

Dans son principe, la Micro folie fonctionne sur deux modes : le mode accès libre avec, par exemple, des œuvres qui « défilent » sur un écran -le spectateur peut alors explorer le contenu de l'œuvre de son choix via une tablette numérique-, et le mode conférence sur un thème précis.

Des œuvres donc à portée d'écran mais aussi des concerts, des conférences, des documentaires, des matches... ou des grands spectacles à l'image de cette retransmission à l'Ecrin, le 15 décembre dernier, du ballet de l'Opéra de Paris, "Le songe d'une nuit d'été", d'après Shakespeare sur une chorégraphie de George Balanchine.

A noter parallèlement qu'un plongeon dans la réalité virtuelle est possible avec des casques d'immersion aux horaires de la Micro folie.

Horaires : Tous les mercredis et samedis après-midi à partir de 14h.

LE POINT SUR LA FIBRE

Quand aurais-je la fibre ?

- A l'heure actuelle, sur la commune déléguée de Cras, une majorité d'habitants est déjà raccordée. Mais le réseau existant est encore en sous-capacité pour que tous les habitants soient véritablement éligibles. L'accès au service devrait intervenir d'ici la fin du 1^{er} trimestre 2024 selon le Syndicat intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain.
- Concernant la commune déléguée d'Etrez, le syndicat indique que la fin de travaux a été suivie d'une phase « réception terrain » fin novembre dernier. « A l'issue de cette période, en présence d'un réseau propre à l'exploitation, nous pourrions déclencher la commercialisation en tenant compte d'un délai de 3 mois légal, de gel commercial. Une commercialisation auprès des habitants est estimée fin de 1^{er} trimestre 2024 ».

La fibre arrive à Etrez :

REUNION PUBLIQUE avec le S.I.E.A.
JEUDI 18 AVRIL à 18h à l'Espace Festif.

LA FIBRE CRÉATRICE DU FAB LAB

Le Fab lab rend possible l'invention en donnant à tout un chacun accès à des outils de fabrication numérique (découpeur laser, imprimante 3D, découpeur de vinyle) dans le but de faire « presque tout ».

Comment ça marche ?

« Le premier samedi du mois, explique Vincent Lopez, animateur, le Fab lab est en accès gratuit dans le cadre d'une ouverture de la micro folie.

Un lundi sur deux, de 19h à 21h, le Fab

lab propose un temps de formation. Il faut s'inscrire. Soit pour réserver des heures de formation, soit pour avoir accès aux machines. Les thèmes de formation sont, à l'heure actuelle : graveuse laser, imprimante laser ou découpeuse vinyle (pour réaliser par exemple du flocage sur tee-shirt personnalisé). Au fil du temps, des thèmes d'approfondissement sont envisagés.

Le mercredi soir –deux fois par mois- de 17h à 21h, un temps est donné pour accéder aux machines. J'appelle ça le Club Fab lab. Les personnes intéressées louent les machines ou viennent partager leurs idées, travailler sur leurs projets avant de passer à la réalisation ».

Que vient-on chercher au Fab lab ?

« Avant tout un objet personnalisé et de ce point de vue le Fab lab offre un éventail très large de possibilités. Au début, les personnes n'ont pas toujours une idée précise de ce qu'elles vont pouvoir faire. Puis les idées germent et elles imaginent des choses précises pour elles ou pour faire un cadeau original ».

Une adhésion -30 euros pour les particuliers- est demandée pour s'inscrire à une formation sur les machines et ensuite réserver les heures de formation ou les heures d'accès machine.

Contact :

vincent.lopez@conseiller-numérique.fr

ou tél : 06 08 10 41 22.



Des ateliers qui répondent à un vrai besoin

LES ATELIERS DU NUMÉRIQUE CARTONNENT

Pour leur deuxième année d'existence, les ateliers du numérique ont repris du service en septembre dernier. Vincent Lopez, le conseiller, fort de l'expérience acquise, a revu sa méthode pédagogique pour proposer plus de pratique et des moyens pour stimuler la mémoire.

Désormais omniprésent dans notre société, le numérique ne peut guère être ignoré aujourd'hui. Même de ceux qui lui ont déclaré la guerre et qui finissent par faire allégeance et demandent à être initiés. Les autres, les fidèles des ateliers, viennent pour progresser. Ceux là ont déjà des astuces mais se retrouvent perdus quand le logiciel ou la mise à jour change. « J'essaie de répondre à ces deux types de publics par deux ateliers différents. En 6 séances, j'aborde les choses du départ pour les premiers, clavier, souris, interface, et je viens en accompagnement pour ceux qui ont des demandes spécifiques. Là, j'aborde les choses par thème : créer une boîte mail, mot de passe, gestion des photos, sécurité, liens avec le smartphone, une tablette, achat en ligne... Il y a parfois des questions très précises. Et mine de rien, 6 séances de 3 heures, ça passe très vite... ».

Gratuit à l'Ecrin le vendredi de 14h à 17h. Inscription obligatoire auprès du conseiller numérique.

Contact : vincent.lopez@conseiller-numérique.fr ou tél : 06 08 10 41 22.

UNE DIRECTION ARTISTIQUE À TROIS TÊTES POUR LES QUIDAMS

Depuis 1994, date de leur création par Jean-Baptiste Duperray, la Compagnie des Quidams propose des spectacles qui voient grand. Rien d'étonnant donc qu'au moment du départ (à la retraite) de leur directeur, ceux-ci se soient dotés d'une direction à... trois têtes.

Direction artistique plus collégiale et surtout plus pratique quand les uns et les autres doivent se partager missions, créations, projets, contacts... au fil de l'année.



Vincent Borel, Françoise Hueso, et Vincent Rolly



« Totems » présenté à Taipei (île de Taïwan) en février 2023

Une année 2023 d'ailleurs bien remplie. Certes avec les grands spectacles en tournée à travers le monde — « Rêve d'Herbert » au Japon, « FierS à cheval » aux USA, « Totems » à Taïwan- mais aussi en France. Sans compter les manchots de la nouvelle création, « Polynie », fantaisie utopique sur le dérèglement climatique, que l'on a pu voir par exemple à Montrevel le 27 juillet. « On a aussi retravaillé « Mère veilleuse », une petite forme, présentée à Cra+s en mars, et assuré quelques dates locales comme avec « les Pops » en juin à la fête de la musique de Bresse Vallons... sans oublier notre participation à « Un été sous chapiteau » en tant qu'aide à la programmation et à l'accueil technique », explique Benjamin Rollin.

UN PROJET DE RELOCALISATION

Pour 2024 la Compagnie va proposer ses manchots géants auprès de divers festivals de l'été dans l'hexagone. En marge des tournées internationales, bien sûr.

Enfin, elle a accueilli et continuera d'accueillir d'autres compagnies en résidence, qu'elle héberge en mettant aussi son espace à disposition. Compagnies qui, si elles le souhaitent, peuvent présenter leur travail lors d'une répétition publique. Ce fut le cas avec Patypus en janvier et Baroufada en mai. Ce le sera notamment avec Arnica, compagnie de marionnettes de Bourg, en 2024.

Enfin, la Compagnie cherche toujours un nouveau bâtiment, plus adapté à ses besoins, quand elle voit son espace de répétition se rétrécir un peu plus chaque année avec l'accumulation de costumes et de matériel. Recherche soutenue dès l'origine par la commune qui a fait savoir lors du conseil municipal du 2 novembre dernier qu'elle avait proposé à la Compagnie — en lien avec Grand Bourg Agglomération- de relocaliser son projet. La commune reprendrait la maîtrise d'ouvrage du projet initial en la complétant avec des locaux susceptibles de répondre aux demandes récurrentes d'artistes locaux (Luthier, travail du bois...) et professionnels du spectacle notamment autour du son (studio d'enregistrement notamment).

Ce futur bâtiment (maison d'habitation de 205 m²), hangar de 233 m² avec dépendances et terrain attenant d'environ 1500 m², est situé en plein centre de la commune déléguée d'Etrez.



QUI SONT LES « FILS DE CRAS » ?



Stéphane Terris : « priorité à la pédagogie »

C'est dans une ancienne écurie à Chassagne, attenante à sa maison d'habitation, que Stéphane Terris a fondé « Les Fils de Cras » (allusion à une bande dessinée de son enfance) il y a une quinzaine d'années. Un studio « pro ». Il y a là une cabine son, une autre pour le chant, et bien sûr un vaste espace pour le live, salles toutes reliées entre elles par liaison vidéo.

« Mon parcours personnel, ma passion est orientée vers l'image et le son dans le spectacle vivant -le live, la musique, la danse, le théâtre, les humoristes, les salles de spectacles ou les festivals-. Actuellement, par exemple, je tourne avec un cover band, « Best of Floyd », un groupe musical spécialisé dans la reprise des titres du Pink Floyd. Ce groupe a déjà à son actif l'Olympia, le Grand Rex et des tournées Zénith ».

Pédagogie à l'égard des jeunes

Cela étant, le studio est d'abord tourné vers la pédagogie. « Des jeunes, notamment des jeunes du crû, viennent ici pour apprendre le métier ». C'est ainsi que des artistes locaux peuvent prendre leur essor.

Parallèlement, le studio répond présent dès lors qu'il s'agit d'opérations de communication (teasers vidéo, clips...) pour les artistes ou les structures qui le sollicitent au plan régional. Les Fils de Cras réalisent d'ailleurs chaque année une vidéo tonique à l'occasion des vœux de la municipalité de Bresse Vallons. Autre exemple : à Cras, le studio a donné un coup de main technique pour la fête de la musique en juin.

Ce n'est pas tout car il se trouve que ce digne fils de Cras est également guitariste. D'où la naissance de « Boxsong » qui a bénéficié de la structure de l'association pour lancer, avec des amis, un groupe musical qui se produit localement à la demande. Ainsi pour le bal des pompiers... « plein à craquer ». Le répertoire du groupe est inscrit dans le marbre des années 80 et 90 avec une reprise de chansons uniquement interprétées par des chanteuses...

Un temps, le Covid menaçait la survie du groupe qui est vite reparti dans l'allégresse : Il faut croire que « les gens Les gens avaient besoin de retrouver leurs saltimbanques favoris ». Saltimbanques ? Sourire. « Oui, je crois que les artistes sont d'abord des amuseurs ».

GRAND CRÛ POUR LA 5^E ÉDITION D'«UN ÉTÉ SOUS CHAPITEAU »

De l'avis de nombreux participants, cette 5^e édition d'« Un été sous chapiteau » fut un grand crû, n'en déplaise aux orages. Cette année, le programme s'est déployé sur trois semaines d'activités et animations diverses. Avec pour point d'orgue des ateliers -en direction du grand public- pour s'initier aux arts du cirque.

Ces dernières années ce rendez-vous festif annuel n'a en effet plus seulement pour vocation de présenter des spectacles gratuits en soirée (dont l'audience s'élargit) mais poursuit son élan en faveur des arts du cirque et des arts de la rue en territoire rural. Et de fait, cette édition restera celle où de nombreuses familles, enfants et adolescents du territoire ont pu découvrir et mettre en pratique les différentes techniques des arts du cirque, mais aussi découvrir des Compagnies amateurs et professionnelles de spectacle vivant (Pate à trac, Compagnie Octopus, Compagnie Kilombo, Louis Pierre Mehdi et Marianne...)



Les jeunes se sont initiés aux arts du cirque

« Un été sous chapiteau » est piloté par Grand Bourg Agglomération, en collaboration avec l'ETAC, l'école de cirque de Bourg-en-Bresse, la Cie des Quidams et le soutien technique des agents de Bresse Vallons. Se sont joints à eux les professionnelles de la petite enfance de la Crèche Pomme Cannelle de St Etienne du Bois et les intervenants musicaux du Conservatoire Grand Bourg Agglomération.

Enfin, coup de chapeau à Corentin Miranda, artiste de cirque indépendant pour ses démonstrations de disciplines aériennes de haut vol.

DÉJÀ 541 FILMS POUR LE CINÉ RURAL

Il va avoir 40 ans en 2024.

Le Cinéma rural itinérant Bresse Revermont, présidé par Daniel Brochier, fêtera l'événement au printemps.

Avec 541 films à son actif, il rayonne sur une quinzaine de communes. A Bresse Vallons, il a partie liée avec l'Amicale d'Etrez qui a rejoint le circuit il y a une vingtaine d'années. Le ciné rural c'est un film diffusé un lundi sur trois à la salle des fêtes d'Etrez.

L'Amicale, présidée quant à elle par Jean-Hervé Veillas, « tourne » avec trois équipes de trois. « A neuf, explique Christelle Veillas, qui fait partie des équipes, on se répartit le fonctionnement des séances. La technique a pas mal évolué avec le passage au numérique. On a longtemps utilisé les bobines manuelles. Le son aussi s'est beaucoup amélioré ».

Avec ces perfectionnements, l'audience est en progression. D'autant que la nouvelle réglementation des cinémas itinérants ruraux permet de projeter un film trois semaines après sa sortie contre deux mois précédemment. 541 films ont été projetés de 1984 à juillet 2023.

Sans compter aussi que le cinéma rural a adhéré au Pass Culture en 2023 pour permettre aux jeunes la gratuité des séances. Et puis, « chaque année, nous essayons de programmer un film pour enfant que l'on propose au Sou des écoles qui finance, soit pour Noël soit à la fin de l'école en juillet ».

Prix des places : 4 euros (adultes) et 2 euros pour les jeunes jusqu'à 14 ans.



De gauche à droite : Babeth Chanel, Christelle Veillas, Patrick Chanel et Charles Bernard



Une exposition mensuelle a lieu chaque mois à l'Ecrin

L'ARTOTHÈQUE S'ENRICHIT

La future artothèque de Bresse Vallons s'enrichit avec désormais plus d'une douzaine d'œuvres d'art depuis que chaque exposition à l'Ecrin s'accompagne de la cession d'une œuvre par l'artiste exposant. D'autre part, le Conseil municipal a voté une enveloppe dédiée pour l'achat d'œuvres originales. Stéphanie Ménégau, en charge de la Micro folie, encadrera également le "Projet Artothèque".

Rappelons qu'une artothèque est une structure de diffusion de l'art contemporain dotée d'une collection d'œuvres d'art originales, enrichie chaque année et prêtée à un large public, à la manière dont une bibliothèque prête des livres et diffuse la lecture.

SUIVEZ LE GUIDE... DES ASSOCIATIONS

Le milieu associatif, faut-il le rappeler, est créateur d'un lien inestimable pour le vivre ensemble dans notre société. Pour mieux connaître le milieu associatif local nous vous proposons aujourd'hui un « Guide des associations » qui, comme son nom l'indique, se veut une sorte de boîte à outils. Non seulement il recense toutes les associations locales mais il vous apportera toutes les informations utiles pour découvrir et pratiquer une activité, pour s'investir et créer du lien entre les bressevallonnais, pour découvrir, en un mot, la richesse de ces associations qui concourent à la vie de la commune. Ce guide a été distribué dans les boîtes à lettres en même temps que ce bulletin.

Et si finalement rejoindre une association, était bien plus que de se choisir une activité.

Quelque chose comme une aventure humaine à la découverte des autres et de soi-même.



MISSION ACCOMPLIE POUR LE PARCOURS GOURMAND

Finis le Forum des associations, vive le Parcours surprise et gourmand ! Mission remplie le 1^{er} septembre dernier en joignant l'utile à l'agréable : permettre aux saveurs (gougère, gaspacho, soupe de gaudes, verrines crudités, tartines de fromage, cannelés, cake, cookies...) d'être appréciées, mais surtout aux informations de la vie associative de circuler au moment stratégique de la rentrée des uns et des autres.



Dégustation, musique et préparation longuement mitonnée comme ici pour la soupe de gaudes.

LES 40 ANS DE L'AMICALE D'ETREZ

En 1983, naissait l'Amicale d'Etrez autour d'un projet : mettre de l'animation et de la bonne humeur dans la commune historique d'Etrez. Cette philosophie associative perdure depuis 40 ans pour chacun des membres.

40 ans, quel bel âge ! Et ça doit se fêter comme il se doit ! La fête a eu lieu cet été au mois de juillet par une grande journée remplie de jeux et de festivités. Puis tous les anciens membres du bureau ont été réunis pour se remémorer des instants heureux ou tristes, des éclats de rire, ou encore des moments de stress quand il n'y a presque plus rien à manger mais que la file d'attente est encore longue. Bref, Joyeux anniversaire !



REJOIGNEZ LE COLLECTIF OUTILTHÈQUE !

Ou comment "neurothèquer" et "regardothèquer" ensemble les problèmes pratiques qui se posent à vous.

Les membres du collectif outilthèque, de plus en plus fidèles et convaincus, vous invitent à venir les rejoindre.

Car la vie en "thèque" : pourquoi pas ?

L'outilthèque, ça commence à se savoir, est un lieu privilégié pour emprunter un outil et pour l'utiliser, mais pas que. Ensemble nous partageons nos envies, nos savoirs, participons à des animations et même organisons des ateliers.

Une énigme se pose à vous ? Venez avec vos questions. D'une ébullition de "neuro"thèques viendra forcément une solution.

Une idée ? Venez la décrire et ensemble nous "regardothèquerons" pour la mettre en œuvre.



Et d'ailleurs, voici deux nouvelles acquisitions en 2023 : un échafaudage et une tarière.



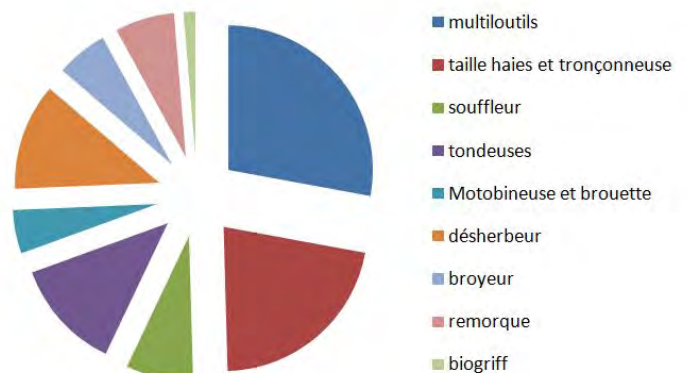
Vous avez été nombreux à venir en 2023 : plus de 70 adhérents actifs ont fait plus de 350 emprunts.

2024 : la barre des 100 adhérents est atteinte.

nombre d'emprunts 2023



nombre d'emprunts en 2023 - outils de jardin



SOYEZ SPORT AVEC LES ASSOCIATIONS SPORTIVES !



L'activité sportive étant bonne pour la santé, les habitants de Bresse Vallons ont la possibilité qu'elle soit excellente grâce à toutes ses associations. Attention, le programme va être intensif !

Commençons par un peu de gym, Gym'agine vous propose des cours les mardis de 18h15 à 19h15 et jeudis soirs de 20h25 à 21h25 à l'Escale. Vous pouvez enchaîner les mardis soir à 19h15 avec Gym Loisirs à l'Espace festif d'Etrez. Gym Loisirs vous propose également du Yoga les lundis soirs et de la gym douce le jeudi matin, histoire de se reprendre un peu.

Après ces séances de gym, vous allez danser les mercredis soir avec Temps Danse. Pour les enfants ce sera les mercredis après midi.

Si vous n'êtes pas encore fatigué, c'est bien, travaillons maintenant la posture, les poids et la concentration avec nos clubs de boules. Les mardis ce sera avec l'Amicale des boules de Cras sur Reyssouze et les vendredis avec l'Entente bouliste d'Etrez. Vous pratiquerez ainsi la lyonnaise ou la pétanque.

Allez, encore un peu de tonus pour pratiquer du foot avec l'ESFE (Entente sportive Foissiat-Etrez) ou du cheval western avec WTH01 !

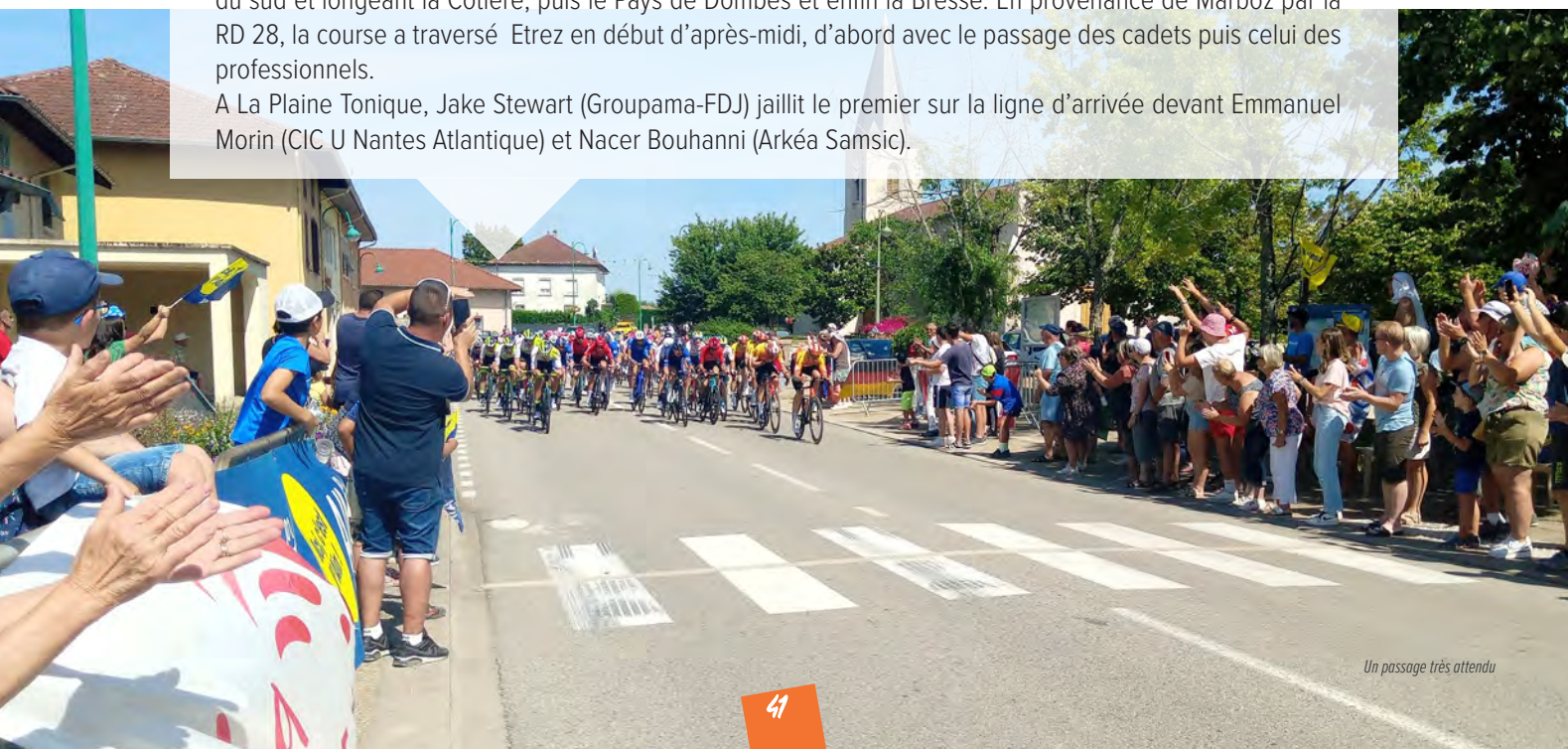
Bien maintenant, vous avez bien mérité une activité plus reposante en poursuivant la lecture de ce bulletin.

TOUR DE L'AIN, UN CLASSIQUE

Pour sa 35^e édition, le Tour de l'Ain Cycliste, un classique désormais, n'a pas failli à la tradition en traversant la commune déléguée d'Etrez le 31 juillet animée et égayée par l'amicale des pompiers.

17 équipes professionnelles ont franchi la ligne de départ à Loyettes et remonté la Plaine de l'Ain, partant du sud et longeant la Côtière, puis le Pays de Dombes et enfin la Bresse. En provenance de Marboz par la RD 28, la course a traversé Etrez en début d'après-midi, d'abord avec le passage des cadets puis celui des professionnels.

A La Plaine Tonique, Jake Stewart (Groupama-FDJ) jaillit le premier sur la ligne d'arrivée devant Emmanuel Morin (CIC U Nantes Atlantique) et Nacer Bouhanni (Arkéa Samsic).





Lors de l'inauguration le 8 décembre dernier

LE « COMPTOIR DE BRESSE VALLONS » A OUVERT SES PORTES



Le commerce s'appelle « Comptoir de Bresse Vallons » sur la commune déléguée d'Étrez.

Sa spécificité ? « La vente de produits locaux, de produits de dépannage, multiservice et bistrot incluant bar et petite restauration » explique Laurie Chapaton, 41 ans, qui vient d'en prendre la gérance.

Les produits sont ceux référencés par Comptoir de Campagne avec une large part dédiée aux produits locaux. « Au plan local, c'est moi qui déciderais de ce que je vais proposer ». Dans son magasin de 75 m², elle va donc proposer, outre l'épicerie et les produits locaux, un coin bar qui, dit-elle, « manquait sur la commune ».

Il y aura de la petite restauration snacking le midi, différente de celle de la boulangerie proche".

Laurie bénéficiera de l'aide de son employée, Nathalie, notamment pour préparer les planches de charcuterie ou pour confectionner les pizzas, ainsi que du renfort de son fils le week-end.

Ce n'est pas tout : « je vais également proposer d'autres services comme la vente de paniers garnis pour les fêtes, le dépôt de colis... je suis ouverte à toutes les suggestions ».

Situé 38 route de marboz, le commerce est ouvert de 7h à 13h 30 et de 15h 30 à 19h du mardi au jeudi. Le vendredi et le samedi : fermeture à 20h. fermé le dimanche après-midi et le lundi.

LES NOUVEAUX VISAGES DE « L'ATELIER DU PAIN »

Du changement à l'atelier du Pain où de nouveaux visages apparaissent avec le départ d'Amaury Vaast et Lucie Vieira qui s'envolent pour de nouvelles aventures au Canada, tout en restant propriétaires de l'établissement.

Filip Bany est le nouveau boulanger, au côté de Marine Jaillet et de Madison Brayard, vendeuses. Cela étant, les produits et la qualité resteront les mêmes puisque le nouveau boulanger a été formé par le même maître d'apprentissage qu'Amaury.

Une nouveauté « écologique », toutefois, avec l'arrêt de la distribution de sacs en papier pour le pain, afin de sensibiliser au « gaspillage » des emballages. Un petit geste local pour la planète qui devrait inciter les clients à prévoir un sac réutilisable.



LES ACTEURS ÉCONOMIQUES DE BRESSE VALLONS

ALIMENTATION - BOULANGERIE - BAR

GALLET Mickaël et Anaïs	Boulangerie pâtisserie bar	23 place du Marché	Cras	09-83-07-27-57
L'ATELIER DU PAIN	boulangerie	38 route de Marboz	Etrez	04-74-51-17-86
COMPOIR DE CAMPAGNE	Alimentation - Bar-multi services	38 route de Marboz	Etrez	04-74-52-11-59
BERNARD Emmanuel	Primeur de fruits et légumes	196 rue des Cerisiers	Etrez	
AUX SAVEURS CAMPAGNARDES	Boucherie, charcuterie, traiteur	40 Route des Perrets	Cras	06 84 60 22 98
LAITERIE COOPÉRATIVE ETREZ ET FOISSIAT	Laiterie	367 route de Montrevel	Etrez	

BÂTIMENT - TRAVAUX PUBLICS

ATB	Assainissement-Terrassement	750 Route de Crangeat	Cras	06-89-85-83-83
MERLE Olivier	Assainissement Terrassement Bressan	Vieille Ronge	Etrez	06-64-42-66-96
MTC maintenance thermique	Maintenance chauffage, installation clim	793 Route de Viriat	Etrez	06 74 09 11 50
BEREZIAT Maçonnerie	Maçonnerie	133 route des Bruyères	Cras	09-67-84-09-75
C.T.S. DD	Chaudronnerie - Tuyauterie - Soudure	6 allée Barton	Cras	06-84-09-17-24
CAVILLON Carrelage	Pose de carrelage	113 route de la Vieille Ronge	Etrez	04-74-23-60-08
CHRISTIAN JACQUET SCM	Construction métallique - Serrurerie	245 Route de puthods	Cras	04-74-30-99-60
CRESSIN Anthony	Maçonnerie - Aménagements Extérieurs	485 route de Foissiat	Etrez	06-71-36-44-17
DIDILLON Franck	Platerie - Peinture	301 route du Petit Montatin	Cras	06-84-75-96-15
PELLOT Laurent	Maçonnerie et gros œuvre batiment	12 allée le Dauphin	Cras	06-31-79-97-02
FAUSSURIER Sébastien	Terrassement	Le Rouget	Etrez	06-82-04-12-73
GIROD Agenceurs	Menuiserie	431 route des Cents Sillons	Cras	04-74-30-92-08
GLASS'INOV	Fabrication chassis et fenêtres vitrées	466 route des Cents Sillons	Cras	04-74-21-49-68
MICHELON TP	Travaux publics	310 Route des Cents Sillons	Cras	06-66-67-87-73
MX MACONNERIE RENOVATION	Maçonnerie	1400 route de Balvay	Cras	mxmaçonnerierenovation@gmail.com
BREVET Pierre & Fils	Chauffage- sanitaire - zinguerie - climatisation - énergies renouvelables	176 rue des Adams	Cras	04-74-30-90-38
MP Bâtiment	Maçonnerie	103 Impasse des Abeilles	Cras	06-88-63-85-75
RUFFIN Didier	Petite maçonnerie	175 Rue Vies de Bourg	Etrez	
SASU FERREIRA DE SOUZA	Ingénierie, études techniques	868 route de Balvay	Cras	06-89-90-66-96
BRESSE ENERGIE		311 route des Cents Sillons	Cras	accueil@bresseenergies.fr
PESENTI Fabrice	Electricité	523 Route des Perthuisettes	Cras	06-75-35-60-74
REG'ELEC	Electricité	36 route des Signolles	Cras	06-74-13-01-99
SETEAM	Electricité industrielle et tertiaire	157 route de Crangeat	Cras	06-76-72-12-34
SIGLER Joseph	Traitement de matières métalliques recyclables	Route de Montrevel	Cras	06-72-67-89-92
TRAVAUX HABITAT	Entretien restauration toitures bâtiments			06-75-69-40-68

SANTÉ - BIEN ÊTRE

BAILLET Romain et CURCI Elise	Infirmiers libéraux	53 rue de l'Eglise	Cras	04-69-19-28-76
MA PAUSE DÉTENTE	Massage, réflexologie, bien-être	629 route de Foissiat	Etrez	06-81-82-32-81
MAIRE Angélique	Orthophoniste	16 rue des Cerisiers	Etrez	
ROUX Claude	Médecin - Ostéopathe	16 rue des Cerisiers	Etrez	
SARRACO Sophie	Psychologue	53 rue de l'Eglise	Cras	06-27-36-77-71
Mme PION	Technique d'accompagnement émotionnel Etiomédecine	Espace santé bien être Route de l'Eglise	Cras	
Mme BIAJOUX	Kinésiologie	Espace santé bien être Route de l'Eglise	Cras	

OPTIQUE

INPHONUM	Equipement optique et optalmologique		Cras	06-62-01-15-46
----------	--------------------------------------	--	------	----------------

Taxi

TAXI HAUTE BRESSE	Taxi	365 route du Charret	01560 St Julien sur Rey.	04-74-52-94-79
-------------------	------	----------------------	--------------------------------	----------------

ESTHÉTIQUE - COIFFURE

L'UNIVERS DE LINDSAY	Prothésiste ongulaire	28 rue des Cerisiers	Etrez	07-76-23-99-50
LA BOITE A CISEAUX	Coiffure mixte	36 place du Marché	Cras	04-74-25-93-62
INFINI-STYL'	Salon de coiffure	28 rue des Cerisiers	Etrez	04-74-30-26-85
BURLOUD Ophélie	Coiffure à domicile			07-82-11-61-59

ESPACES VERTS

LE PAYSAGE PAR BENOIT	BTP, Paysagiste,entretien,	484 route du Petit Montatin	Cras	06-26-91-33-45
BENJA'MAINS MULTISERVICES	Tonte, nettoyage, bricolage		Cras	06-18-74-92-54

MOBILIER - DESIGN

ATELIER COUP D'LAQUES		467 route des Cents Sillons	Cras	04-74-23-12-09
MÖBEL DESIGN AGENCEMENT	Fabrication d'agencements et de meubles, menuiseries, ébenisterie	27 Impasse des Cents Sillons	Cras	04-28-38-24-74

SIGNALISATION - COMMUNICATION

ENSEIGNE GRUEL		66 Impasse des Cents Sillons	Cras	04-74-25-93-35
----------------	--	---------------------------------	------	----------------

Automobile - Matériel agricole

AGRIPRO	Matériel Agricole	39 route des Cents Sillons	Cras	04-74-25-95-08
CARROSSERIE TREBOS	Carrosserie Peinture Automobile	78 route de Saint Martin	Cras	04-74-25-90-43
GARAGE MATJ	Mécanique automobile	63 Impasse des Cents Sillons	Cras	06-82-17-20-41
NETTOYAGE AUTO 01	Nettoyage automobile	1487 Route Prosper Convert	Cras	07-82-97-56-01
L'ATELIER DU NORD RACING	Locations-ventes-réparations	1460 RTE DE FOISSIAT	Etrez	06-59-77-70-98
YO MECA SERVICE	Garagiste Yoann CONVERT	51 Allée du Mollard	Etrez	06-21-67-19-78

INDUSTRIES

GRT GAZ			Etrez	
JOUVE Stéphane	Mécanique industrielle	69 route de Caillé	Cras	
SN MOLD	Mécanique industrielle	21 route de St Martin	Cras	
STORENGY			Etrez	

Création - Artisans

PORTE Rose-Marie	Couture	14 allée les Orchidées	Cras	04-74-45-03-17
CRÉALICIA	Création - couture	401 route des Planches	Etrez	06-71-19-58-85
BAMBINO-Z	Couture-bijoux et accessoires bois	192 route des Puthods	Cras	lescreationsbambinoz@gmail.com
ELNIA STUDIO	Tournage sur bois	599 route de Montrevel	Etrez	06-16-91-64-31

Agriculteurs - Producteurs

BERNARD Michel		266 route de Caillé	Etrez	06-73-12-87-05
GAEC DU VILLAGE D'EN HAUT		Route du Village d'en Haut	Etrez	06-26-72-86-21
EARL DU CHÂTEAU		39 route de Montrevel	Etrez	06-40-18-07-28
ECURIE DES FOURCHES		Les Fourches	Etrez	
GAEC DU MOLLARD		376 route de la Vieille Ronge	Etrez	
EARL DU BEL AIR		43 route des baudières	Cras	
FAVIER Pierre		Les Perrets	Cras	
EARL DES MATRAIS		49 Chemin de la Rebergère	Cras	
EARL DES BOIS		905 route des Bois	Etrez	
PERRIN Valérian		63 route des Puthods	Cras	
HARA BEE		Route des Tronches	Etrez	06-64-0-39-90
SEVE	ARBORICULTURE	Le Rouget	Etrez	
TEPPE Etienne	APICULTEUR	Impasse des abeilles	Cras	





SERVICES PUBLICS D'AGGLOMERATION

POLE BRESSE 04-74-25-68-98

DECHETTERIE À ETREZ 04-74-30-84-03

PETITE ENFANCE MONTREVEL

Crèche : 04-74-25-64-55

Centre de loisirs : 04-74-25-79-41

Relais assistantes maternelles : 04-74-25-40-64

CONCILIATEUR DE JUSTICE 04-74-25-68-96

LE PROGRÈS :

Annick Comtet : annick.comtet@gmail.com
06-73-24-33-38

VOIX DE L'AIN :

Yves Goux : yves.goux28@laposte.net
06-70-34-03-58

DIVERS

ADMR 04-74-30-89-07

ADAPA 04- 74 45-51-70

**CENTRE DEPARTEMENTALE
DE SOLIDARITE** 3001

CLIC DU BASSIN BURGIE 04-74-22-11-11

ACCUEIL DE JOUR ALZHEIMER « Lou vé nou » 06-71-40-93-06

NUMÉROS UTILES

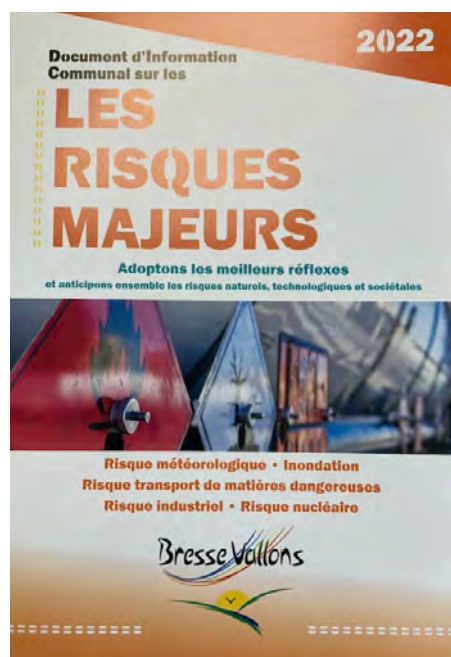
POMPIERS 18 ou 112 depuis un portable

SAMU 15 pour urgence médicale

CENTRE ANTI-POISSON 04-72-11-69-11

POLICE - GENDARMERIE 17

DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS



Le DICRIM fournit les données nécessaires au citoyen au titre du droit à l'information.

Il contient principalement:

- La connaissance des risques naturels et technologiques dans la commune.
- Les mesures prises par la commune.
- Les mesures de sauvegarde à respecter en cas de danger ou d'alerte.
- Le plan d'affichage de ces consignes.

Ce document a été distribué à l'ensemble des habitants fin 2022. Il doit être conservé. Il est également consultable sur notre site internet : bressevallons.fr (rubrique vie municipale/prévention des risques majeurs).

Les nouveaux habitants qui ne l'auraient pas reçu en 2022 peuvent faire une demande en mairie.

NAISSANCES

- **BARTHET Maël** né le 04/01/2023 fils de BARTHET Matthieu et de BEJEAN Amandine
- **MAITREPIERRE Adèle** née le 09/01/2023 fille de MAITREPIERRE Alexandre et de DUBOIS Amélie
- **BLANC Sacha Nathan** né le 25/01/2023 fils de BLANC Robin et de BROCARD Laura
- **BERISHA Léana** née le 30/01/2023 fille de BERISHA Shpetim et de HYSENI Havë
- **IZOU MATIAS** Tilyo Narcisse né le 10/02/2023 fils de IZOU Jean et de MATIAS Cassandra
- **MOREL DIT BEAUREGARD Théo** né le 10/02/2023 fils de MOREL DIT BEAUREGARD Cédric et de MARILLER Elodie
- **BREVET Candice** née le 22/02/2023 fille de BREVET Nicolas et de CHEVALIER Noémie
- **CHARNAY Axel Pierre** né le 05/06/2023 fils de CHARNAY Loïc et de GIBILY Maéva
- **MOREL Nina Laura Prèscillia** née le 06/07/2023 fille de MOREL Rudy et de CROST Manon
- **CORRAND Marceau** né le 09/07/2023 fils de CORRAND Michaël et de NIEL Mélanie
- **JOLY Amélia** née le 23/07/2023 fille de JOLY Sébastien et de GONNET Marine
- **KILICOLGLU Kaan** né le 24/07/2023 fils de KILICOLGLU Hakan et de KILICOLGLU Neslihan
- **ARANEGA Elio** né le 26/08/2023 fils de ARANEGA Joris et de DI CARO Alexia
- **JACQUET Léon** né le 01/09/2023 fils de JACQUET Samuel et de VALETTE Nadège
- **ZARAGORI Yuna Colette** née le 04/09/2023 fille de ZARAGORI Robin et de DUBOIS Mélissandre
- **MICHON Valentin** né le 27/09/2023 fils de MICHON Corentin et de MOREL DIT BEAUREGARD Christelle
- **MICHON Romane Aure** née le 09/10/2023 fille de MICHON Renaud et de VEROT Cindy
- **BOUILLOUX Iris Marie-Claude Denise** née le 10/10/2023 fille de BOUILLOUX David et de
- **KLEIN Arya** née le 13/10/2023 fille de KLEIN Anthony et de MOREL Lucie
- **BOTELLA Louis Georges** Michel né le 19/10/2023 fils de BOTELLA Armand et de BERTHET Cindy
- **LACHKAR Olympe Eléonore** née le 31/10/2023 fille de LACHKAR Damien et de
- **MOREL Loan Gaston** né le 28/11/2023 fils de MOREL Sylvain et VIVANCOS
- **PINGEON Adrienne Madeleine Chantal** née le 29/11/2023 fille de PINGEON Sébastien et de GUERDENER Jessica



MARIAGES

- **DE LAMOTHE Jean Frédéric**
et **MORELLET Emilie Stéphanie Catherine Raymonde**
le 28/01/2023
- **BENATIA Thierry** et **SPENNATO Delphine**
le 25/03/2023
- **JAYR Vincent** et **BESSONNAT Marine**
le 29/04/2023
- **PERRIN Valérian** et **FABRE Manon Marie**
le 12/08/2023

DÉCÈS

- **BERT Charlie** le 16/01/2023
- **RONSSSE Olivier** le 23/01/2023
- **CARRIERE Renée Berthe Paulette née OUDOT**.. le 29/01/2023
- **CATHENOD Thérèse née MOUCHET** le 30/01/2023
- **REYNOUD Jeannine née PAUPY** le 16/02/2023
- **GENTON Alain Marcel** le 02/06/2023
- **BLANC Robert Michel** le 02/09/2023
- **LAISSARD Georges** le 22/10/2023
- **PERRIN Roger René** le 28/10/2023



CALENDRIER
2024

Janvier

07/01/24	Voeux Associations et Municipalité
14/01/24	Loto APE
17/01/24	Belote à la Vache Escale
19/01/24	AG Arbre et Nature
19/01/24	AG Comité de fêtes
20/01/24	AG Amicale Pompiers Cras
21/01/24	Loto Sou
27/01/24	AG Entente Boulistes

Février

03/02/24	AG Don du Sang Cras
10/02/24	Course St Valentin
24/02/24	Conscrits Etrez
24/02/24	Concours Tarot + Moules frites ABC
25/02/24	Matefaims

Mars

02/03/24	Soirée Théâtre Comité
09/03/24	Sortie Ski Amicale
09/03/24	Repas convivial Comité
16/03/24	Option Carnaboum Escale
28/03/24	Concours de coinche Esp. Festif
31/03/24	Chasse aux oeufs APE

Avril

06/04/24	Conscrits Cras
06/04/24	Soirée Temps Dance Esp. Festif
07/04/24	Matefaims
13/04/24	Inauguration des cours d'écoles

Mai

09/05/24	Tournoi de Pétanque Entente Bouliste
09/05/24	Fête patronale
11/05/24	Fête Patronale
26/05/24	Brocante APE + Fête des mères
27/05/24	Graines de citoyens

Juin

05/06/24	Pique-nique Aînés Cras
12/06/24	Option Club Etrez
13/06/24	Option Club Etrez
14/06/24	Fête de la Musique
15/06/24	Concours de pétanque APE + Fête des pères
22/06/24	Gala de Danse
26/06/24	Concours Vétérans ABC
29/06/24	Fête des enfants Sou

Juillet

05/07/24	Fête de l'école APE
13/07/24	Soirée Paëlla Comité
20/07/24	Vogue Etrez
21/07/24	Vogue Etrez
27/07/24	Concours Artisans et commerçants ABC

Septembre

03/09/24	AG Gym'agine
06/09/24	Parcours Associations
07/09/24	Journée Amitié ABC
14/09/24	But d'honneur
18/09/24	Ag Club Cras
19/09/24	Ag Club Etrez
20/09/24	AG APE
20/09/24	AG Sou
28/09/24	Animation jeunes enfants biblio Cras

Août

09/08/24	Concours Lyonnaise Esp. Festif
24/08/24	Journée Détente Pompiers Etrez
31/08/24	Journée Détente Pompiers Cras

Octobre

05/10/24	AG ABC
09/10/24	AG Temps Dance
10/10/24	Concours Belote Club Etrez
13/10/24	Marché produits régionaux
19/10/24	Banquet Escale
20/10/24	Belote Don du sang Cras
25/10/24	Sortie VTT
26/10/24	Soirée Amicale Etrez
31/10/24	Soirée APE

Novembre

10/11/24	Loto des chasseurs
11/11/24	110 ans
20/11/24	Concours Coinche Aînés Cras
22/11/24	Potée Pompiers
22/11/24	Soirée Beaujolais APE
23/11/24	CCAS Esp Fest
24/11/24	Bourse aux jouets CME

Décembre

01/12/24	Noël au pays de l'Arbre
05/12/24	Concours Belote Ent boulistes
06/12/24	Marché St Nicolas APE + Sou
07/12/24	Téléthon
08/12/24	Concours coinche Mémoire de Cras
12/12/24	Repas Noël club Esp.festif
14/12/24	Animation APE
14/12/24	Lettre au père Noël
14/12/24	Repas ent Boulistes Esp. festif
15/12/24	Belote Coinchée Pompiers Cras Escale
18/12/24	Repas de Noël Aînés Cras Escale





